



RAPPORT DE GESTION 2010

SOMMAIRE

1.1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010	3
1.2.	DÉROULEMENT DE L'EXERCICE	4
1.2.1.	<i>Activité en 2010</i>	4
1.2.2.	<i>Flux financiers</i>	13
1.2.3.	<i>Structure du bilan</i>	16
1.3.	STRUCTURE DU GROUPE	19
1.3.1.	<i>Société mère Séché Environnement SA</i>	19
1.3.2.	<i>Filiales et participations</i>	20
1.3.3.	<i>Frais de Recherche et Développement</i>	20
1.3.4.	<i>Subventions</i>	21
1.3.5.	<i>Organigramme</i>	22
1.4.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	23
1.5.	FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	23
1.6.	PERSPECTIVES 2011	23
1.7.	PARTIES PRENANTES	25
1.7.1.	<i>Actionnariat et évolution du capital</i>	25
1.7.2.	<i>Vie boursière de l'action Séché Environnement</i>	33
1.7.3.	<i>Composition du Conseil d'administration</i>	34
1.7.4.	<i>Mandats et fonctions exercés</i>	34
1.7.5.	<i>Rémunération des mandataires sociaux de Séché Environnement</i>	36
1.7.6.	<i>Conflits d'intérêts</i>	39
1.8.	DONNÉES SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES	40
1.8.1.	<i>Méthodologie de reporting.</i>	40
1.8.2.	<i>Données environnementales</i>	41
1.8.3.	<i>Données sociales.</i>	46
1.8.4.	<i>Management de l'environnement, de la santé et de la sécurité</i>	51
1.9.	AFFECTATION ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT	55
1.9.1.	<i>Proposition d'affectation du résultat</i>	55
1.9.2.	<i>Dividendes</i>	55

1.1. Faits marquants de l'exercice 2010

En 2010, le groupe Séché a renoué avec la croissance, capitalisant sur sa forte capacité d'adaptation aux perturbations du marché, sur la résilience de ses métiers et sur la diversification de sa clientèle.

Le dynamisme de ses équipes commerciales s'est traduit par l'attribution définitive du contrat de DSP de la communauté urbaine de Strasbourg dont le Groupe a pris la gestion effective le 6 juillet 2010 et par l'obtention de plusieurs contrats long terme (notamment contrats Millénium et Guadeloupe) qui, s'ils sont sans effets significatifs sur l'exercice 2010, viendront soutenir la croissance des années futures.

Avec un chiffre d'affaires de 402,1 millions d'euros, en progression de 10% par rapport à 2009, le Groupe confirme la solidité de sa rentabilité opérationnelle, affichant un résultat opérationnel courant en progression de 3,5 millions d'euros à 66,9 millions (soit 16,6% du chiffre d'affaires) .

Le résultat des sociétés intégrés, fort de ces très belles performances opérationnelles, est toutefois pénalisé sur 2010 par l'impact d'un changement de méthode sur la comptabilisation des frais de regroupement d'entreprises (première application d'IFRS3 révisée – regroupement d'entreprise) induisant une charge non récurrente et non cash de – 4,9 millions d'euros dans le résultat opérationnel (ce dernier s'établissant à 60,4 millions d'euros contre 63,4 millions d'euros un an auparavant). Dans le résultat des sociétés intégrées, compte tenu de l'effet impôt, l'impact de l'application de cette norme, est de -3,2 millions d'euros.

Après prise en compte de la quote-part des résultats des entreprises associées, le résultat net (part du Groupe) ressort fin 2010 à 27,4 millions d'euros versus 24,9 millions à fin 2009, stable à 6,8% du chiffre d'affaires. Retraité de l'effet non récurrent d'IFRS3 révisée, le résultat net s'établirait à 30,6 millions d'euros (soit 7,6 % du chiffre d'affaires), en progression de 22% par rapport à 2009.

1.2. Déroulement de l'exercice

1.2.1. Activité en 2010

Extraits du compte de résultat consolidé (en millions d'euros)	2008 réel	2009 réel	2010 réel
Chiffre d'affaires	383,2	365,7	402,1
Excédent brut d'exploitation	101,0	96,5	101,4
Résultat opérationnel courant	65,1	63,4	66,9
Résultat opérationnel	65,4	63,5	60,4
Résultat financier	(5,1)	2,5	6,9
Impôts	(20,1)	(18,2)	(21,2)
Résultat net des sociétés intégrées	40,2	47,8	46,1
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(8,7)	(22,9)	(19,2)
Résultat net consolidé (PdG)	31,7	24,9	27,4

1.2.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par Séché Environnement sur l'exercice 2010 s'élève à 402,1 millions d'euros versus 365,7 millions d'euros sur 2009 en données publiées, soit une croissance de + 10,0% sur l'exercice. Le Groupe a bénéficié tout à la fois de la solidité de ses marchés réglementés, des effets de sa dynamique commerciale et de la bonne tenue de l'ensemble de ses métiers.

1.2.1.1.1. Ventilation du chiffre d'affaires par filière

Répartition du chiffre d'affaires Par filière	2008 réel		2009 réel		2010 réel	
	M€	%	M€	%	M€	%
Traitement des DD	267,0	69,7%	250,8	68,6%	267,3	66,5%
Traitement des DND	116,1	30,3%	114,9	31,4%	134,8	33,5%
TOTAL	383,2	100%	365,7	100%	402,1	100%
<i>Dont Energie</i>	<i>5,8</i>	<i>1,5%</i>	<i>13,1</i>	<i>3,6%</i>	<i>17,3</i>	<i>4,3%</i>

Sur la filière de traitement des « DD », la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 6,6%. Cette dernière bénéficie d'une conjoncture industrielle bien orientée sur ses principaux métiers de traitement et de valorisation.

La filière de traitement des déchets non dangereux affichent une croissance de 17,3 %, résultant pour partie de la contribution du contrat de Strasbourg (9,2 millions d'euros sur l'exercice). Cette vive croissance reflète également la dynamique de croissance générée par les réglementations issues du Grenelle de l'environnement. Ainsi, hors le contrat de délégation de service public de Strasbourg, la croissance de la filière se serait établie à

9,4%, reflétant essentiellement une croissance en volume.

Les ventes d'électricité issue de la valorisation du biogaz ont totalisé un chiffre d'affaires sur la période de 7,4 millions d'euros, soit une croissance sur l'exercice de 21,3%.

1.2.1.1.2. Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Répartition du chiffre d'affaires Par zone géographique	2008 réel		2009 réel		2010 réel	
	M€	%	M€	%	M€	%
Filiales en France	360,2	94,0%	345,8	94,6%	380,6	94,7%
Filiales à l'international	23,0	6,0%	19,9	5,4%	21,5	5,3%
TOTAL	383,2	100%	365,7	100%	402,1	100%

Les activités des filiales internationales du Groupe se concentrent désormais :

- En Espagne sur les métiers de la régénération de solvants ;
- En Allemagne sur les métiers de traitement des gaz ;
- En Hongrie sur le métier du traitement des déchets dangereux ;
- En Amérique Latine sur les métiers de prétraitement, prescriptrices d'activité pour les installations de traitement en France.

Sur l'exercice, l'activité des filiales internationales du Groupe a affiché une croissance de 8,0 %, traduisant une meilleure orientation de l'ensemble des marchés (régénération et traitement des gaz en particulier).

1.2.1.2. Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation du Groupe (EBE) s'élève à 101,4 millions d'euros, versus 96,5 millions d'euros en 2009, soit une progression de 4,9 millions d'euros en données réelles publiées (+5,0%). Cette évolution de l'EBE s'explique pour l'essentiel par la progression de marge liée mécaniquement à la progression de l'activité (+ 9,6 millions d'euros). Celle-ci est toutefois impactée par :

- Le démarrage de l'activité de Sénerval - 0,9 M€
- Les effets mix défavorables - 2,5 M€
- L'effet ponctuel de contrôles fiscaux - 1,3 M€

1.2.1.3. Résultat opérationnel courant

La rentabilité opérationnelle a augmenté, passant de 63,4 millions d'euros (17,3% du chiffre d'affaires) à 66,9 millions (16,6% du chiffre d'affaires). Cette augmentation du ROC en valeur (+3,5 millions d'euros) provient principalement de l'évolution de l'EBE (+ 4,9 millions d'euros), nettement de l'effet ponctuel de dotations aux provisions en lien avec l'évolution de litiges opérationnels anciens et désormais totalement provisionnés (- 1,4 millions d'euros).

Le périmètre France participe à plus de 98 % à la constitution du ROC du Groupe et affiche un ROC de 65,7 millions d'euros, soit 17,3% du chiffre d'affaires de la zone (versus 18,1% sur 2009, à 62,6 millions d'euros).

Le périmètre International dégage une contribution 1,1 millions d'euros représentant 5,3 % de son activité, contribution en légère croissance consécutivement à la reprise de l'activité des filiales concernées.

1.2.1.4. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe s'établit à 60,4 millions d'euros (15,0 % du chiffre d'affaires) à fin 2010, en repli de 3,0 M€ par rapport à 2009. En 2010, il est pénalisé :

- à hauteur de 4,9 millions d'euros par les effets de la première application d'IFRS3 révisée (induisant la constatation immédiate en charge des frais d'acquisition engagés en vue du regroupement d'entreprise avec le sous-groupe Hime) ;
- à hauteur de 2,3 millions d'euros par des charges ponctuelles significatives au titre du déménagement du siège parisien de Tredi SA.

Hors ces éléments exceptionnels et non cash, le résultat opérationnel 2010 se serait élevé à 67,7 M€, soit 16,9% du chiffre d'affaires (contre 63,5 millions d'euros sur 2009), en ligne avec l'évolution du résultat opérationnel courant.

1.2.1.5. Résultat financier

Le résultat financier ressort en 2010 à +6,9 millions d'euros, contre +2,5 millions d'euros en 2009 soit une amélioration de 4,4 millions d'euros. Cette nette amélioration s'explique par :

- La diminution du coût de la dette financière net des effets de la couverture, du fait tant de la baisse des taux et de la qualité des couvertures que de la baisse de

- l'encours (effet positif sur le résultat de 2,0 millions d'euros) ;
- Les effets de la capitalisation annuelle des intérêts des obligations convertibles (effet positif sur le résultat de 1,2 millions d'euros) ;
 - L'impact, non cash, d'une révision de l'actualisation des provisions de suivi trentenaire (+ 1,1 millions d'euros).

1.2.1.6. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt supportée par le Groupe s'élève à 21,2 millions d'euros en 2010, contre 18,2 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette augmentation résulte tout à la fois de l'amélioration de la rentabilité du Groupe et du fait que l'année 2009 enregistrait les effets d'opérations résiduelles de restructuration de la zone Amériques induisant une consommation de déficits non activés.

Cet effet de base 2009 se traduit également dans l'évolution du taux facial d'impôt : sur 2010, il augmente de 3 points et ressort à 31,5% contre 27,6% en 2009. Le taux d'impôt effectif du Groupe s'élève à 34,43 %. Le taux facial reste structurellement en-deçà du taux effectif du fait de la non taxation d'une partie des produits d'intérêts des obligations convertibles.

1.2.1.7. Résultat des sociétés intégrées

Le résultat des sociétés intégrées s'établit à 46,1 millions d'euros en 2010, affichant par rapport au résultat des sociétés intégrées dégagé sur 2009 (47,8 millions d'euros) un recul facial de - 1,7 millions d'euros. En effet, l'amélioration (nette d'impôt) de la rentabilité opérationnelle courante et du résultat financier de 1,5 millions d'euros est largement pénalisée par les effets ponctuels de l'application d'IFRS3 révisée (-3,2 millions d'euros).

1.2.1.8. Quote-part dans le résultat des entreprises associées

Le résultat des entreprises associées intégrées dans les comptes du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2008		2009		2010	
	HIME	AUTRES (*)	HIME	AUTRES (*)	HIME	AUTRES (*)
Résultat opérationnel courant	70,0	Ns	57,6	(0,2)	65,1	(0,1)
Résultat financier	(119,1)	0,1	(137,5)	(0,1)	(135,1)	(0,1)
Impôt	20,9	(0,1)	9,2	Ns	15,1	Ns
Résultat net (pdg) des entreprises associées	(26,7)	0,1	(69,0)	(0,2)	(58,1)	(0,2)
QP du résultat net des entreprises associées	(8,8)	0,1	(22,7)	(0,2)	(19,2)	Ns
TOTAL QP du résultat net des entr. associées	(8,7)		(22,9)		(19,2)	

(*)Les autres entreprises associées sont la Barre Thomas, SEA (jusqu'à la date de cession en 2008), la Sci Noiseraie et Altergies.

Nous rappelons que seule la dernière ligne du tableau est intégrée dans le compte de résultat du Groupe sur le poste « quote part dans le résultat des entreprises associées ».

La variation du poste sur l'exercice 2010 résulte presque exclusivement de l'amélioration des résultats du sous-groupe HIME. Les principaux éléments d'activité du Groupe HIME sont présentés dans le tableau joint :

En millions d'euros

Résultat HIME par secteurs d'activité	31 décembre 2008			31 décembre 2009			31 décembre 2010		
	EAU	PROPRE TE	TOTAL	EAU	PROPRE TE	TOTAL	EAU	PROPRE TE	TOTAL
Chiffre d'affaires	1 224,7	312,2	1 536,9	1 209,7	307,2	1 516,9	1 231,7	325,3	1 557,0
<i>% croissance</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,9%</i>	<i>4,4%</i>	<i>- 1,2%</i>	<i>-1,6%</i>	<i>-1,3%</i>	<i>+1,8%</i>	<i>+5,9%</i>	<i>+ 2,6%</i>
EBE	129,8	36,9	166,7	139,9	35,9	175,8	148,5	38,5	187,0
<i>% CA</i>	<i>10,6%</i>	<i>11,8%</i>	<i>10,9%</i>	<i>11,6%</i>	<i>11,7%</i>	<i>11,6%</i>	<i>12,1%</i>	<i>11,8%</i>	<i>12,0%</i>
ROC	60,7	9,3	69,9	53,6	4,1	57,7	58,9	6,2	65,1
<i>% CA</i>	<i>5,0%</i>	<i>3,0%</i>	<i>4,6%</i>	<i>4,4%</i>	<i>1,3%</i>	<i>3,8%</i>	<i>4,8%</i>	<i>1,9%</i>	<i>4,2%</i>
RO	60,0	9,3	69,3	55,9	4,9	60,8	56,6	6,7	63,3
<i>% CA</i>	<i>4,9%</i>	<i>3,0%</i>	<i>4,5%</i>	<i>4,6%</i>	<i>1,6%</i>	<i>4,0%</i>	<i>4,6%</i>	<i>2,1%</i>	<i>4,1%</i>
Résultat financier			(119,1)			(137,5)			(135,2)
Impôts			20,9			9,1			15,1
Résultat Net (PdG)			(26,7)			(69,2)			(58,1)
QP détenue par Séché			(8,8)			(22,7)			(19,2)

Le sous-groupe HIME extériorise sur 2010 un chiffre d'affaires de 1 557,0 millions d'euros contre 1 516,9 millions d'euros au cours de l'exercice précédent, soit une progression de + 30,1 millions d'euros (+2,6%). L'EBE progresse également de + 11,2 millions d'euros (+6,4%) pour s'établir à 187 millions d'euros (versus 175,8 millions d'euros sur 2009).

Par métier, l'évolution de la rentabilité opérationnelle s'analyse comme suit :

Pôle « Eau »

Le pôle « eau » extériorise sur 2010 un chiffre d'affaires de 1 231,7 millions d'euros (+1,8%) et un EBE de 148,5 millions d'euros (en progression de +8,6 millions d'euros par rapport à l'EBE 2009 de 139,9 millions d'euros). Le dynamisme des activités à l'international et les effets des mesures d'adaptation engagées en 2009 permet de compenser les effets défavorables de la concurrence et la stabilité de l'activité travaux.

Pôle « Propreté »

Le pôle « propreté » a généré sur 2010 un chiffre d'affaires de 325,3 millions d'euros, en progression de 5,9% et un EBE de 38,5 millions d'euros (en progression de 2,6 millions d'euros). Le pôle bénéficie principalement de l'augmentation des cours des matières premières secondaires (induisant une amélioration de la marge brute de 3,4 millions d'euros).

La combinaison de l'évolution des EBE des activités « Eau » et « Propreté » conduit HIME à dégager un EBE de 187 millions d'euros sur l'exercice 2010, versus 175,8 millions sur 2009 (soit +11,2 millions d'euros).

Le résultat opérationnel courant s'établit quant à lui à 65,1 millions d'euros en 2010, en progression de 7,5 millions d'euros. Fort de l'amélioration de l'EBE +11,2 millions d'euros) et de la non reconduction de provisions à l'international (dotée en 2009 pour 9,5 millions d'euros) , il est pénalisé sur 2010 à hauteur de – 15,3 millions d'euros par les révisions de base de taxe professionnelle opérées dans le cadre de contrôles fiscaux.

Le résultat opérationnel de HIME progresse quant à lui de + 2,5 millions d'euros, passant de 60,8 millions d'euros en 2009 à 63,3 millions d'euros en 2010. En effet, l'année 2009

intégrait la plus-value de cession des titres Harbin pour 2,4 millions d'euros et l'exercice 2010 supporte les coûts engagés dans le cadre des actions menées devant le CIRDI (en Argentine).

Le résultat financier du sous-groupe HIME s'établit à -135,2 millions d'euros contre -137,5 millions d'euros en 2009. Il intègre une hausse des charges d'intérêts des OCA (effet de la capitalisation des intérêts), une stabilité du coût de la dette en lien avec l'optimisation de la couverture, et un effet favorable de +1,7 millions d'euros lié à l'évolution de la dette du fonds de pension Ecovert consécutif à un changement de réglementation au Royaume-Uni.

Il se décompose synthétiquement comme suit :

En millions d'euros	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Charges d'intérêts bancaires	(96,1)	(94,3)	(92,3)
Produits de trésorerie	12,2	2,8	1,5
Autres produits et charges financiers	(1,5)	(5,3)	(0,5)
Résultat financier hors rémunération des actionnaires	(85,3)	(96,8)	(91,3)
Charges d'intérêts des OCA (rémunération des actionnaires)	(33,7)	(40,7)	(43,9)
Résultat financier	(119,1)	(137,5)	(135,2)

L'ensemble de ces évolutions conduit le sous-groupe HIME à extérioriser un résultat net de -58,1 millions d'euros sur l'exercice 2010, contre -69,2 millions d'euros en 2009.

Le bilan du sous-groupe HIME au 31/12/10 se synthétise comme suit :

En millions d'euros	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Actifs non courants	3 088	3 079	3 057
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	981	993	998
Trésorerie et équivalents de trésorerie	162	103	166
Capitaux propres (y.c. intérêts minoritaires)	241	155	73
Passifs non courants	2 607	2 724	2 770
Passifs courants	1 383	1 296	1 378

Les actifs non courants sont principalement composés de goodwill (1 986 millions d'euros), d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles (1 004 millions d'euros) ;

Les passifs (courants et non courants) se décomposent comme suit :

En millions d'euros	31 décembre 2008			31 décembre 2009			31 décembre 2010		
	Non courant	courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL
Dettes financières	2 072	141	2 213	2 094	18	2 112	2 122	28	2 150
Provisions	534	11	545	529	11	540	511	12	523
Autres passifs	1	1 228	1 229	101	1 263	1 364	137	1 336	1 473
Impôt exigible		3	3		4	4		2	2
TOTAL	2 607	1 383	3 990	2 724	1 296	4 020	2 770	1 378	4 148

Conformément aux normes IFRS, les obligations convertibles émises par HIME sont comptabilisées :

- Pour 430,1 millions d'euros en dettes financières (dont 15,0 millions d'euros d'intérêts échus non encore capitalisés) ;
- Pour 89,1 millions d'euros en capitaux propres.

Il est également précisé que le poste provisions non courantes intègre une provision pour impôt différé passif de 175,5 millions d'euros principalement issue de l'affectation en immobilisations incorporelles de l'écart de première consolidation.

Le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe HIME se présente comme suit :

En millions d'euros	31/12/08	31/12/09	31/12/2010
Flux de trésorerie générés par l'activité	96,7	126,3	242,0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(66,9)	(49,3)	(72,1)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(91,0)	(129,8)	(117,5)
VARIATION DE LA TRESORERIE	(63,0)	(52,8)	52,4

La variation de trésorerie du sous-groupe HIME sur l'exercice 2010 est positive de + 52,4 millions d'euros (contre - 52,8 millions d'euros sur l'exercice précédent). Cette variation positive de la trésorerie provient d'une amélioration sensible des ressources de trésorerie générées par l'activité, suffisante sur 2010 pour couvrir les dépenses d'investissements et de financement.

Les ressources de trésorerie générées par l'activité s'élève à +242,0 millions d'euros et intègrent :

- Une MBA (marge brute d'autofinancement) de + 174,1 millions d'euros (versus 160,3 millions d'euros en 2009) ;
- Une variation du BFR lié à l'activité de + 70,9 millions d'euros, du fait principalement d'une diminution des créances clients de 13 millions d'euros (optimisation et accélération du processus de facturation), de la gestion de la dette fournisseurs après une année 2009 très sensiblement impactée par la loi LME (+ 25 millions d'euros) et de l'impact de la sortie de la caisse des congés payés (+ 30 millions d'euros). Pour rappel, en 2009, la variation du BFR s'élevait à – 55,9 millions d'euros.
- Un décaissement d'impôt de – 3,1 millions d'euros. En 2009, HIME avait, en revanche, perçu un remboursement d'acompte d'IS pour 24,3 millions d'euros (acomptes payés en 2008 suite à la première année d'intégration fiscale) ;

Les flux de trésorerie en lien avec les opérations d'investissements se soldent par un décaissement net de 72,1 millions d'euros (progression de + 22,9 millions d'euros), en ligne avec le programme d'investissements.

Les flux de trésorerie liés aux financements concernent essentiellement le paiement des intérêts des dettes (y compris OCA) et, sur 2009, le remboursement par HIME, de sa ligne revolving (18 millions d'euros).

1.2.1.9. Résultat net consolidé du Groupe Séché

Sur l'exercice 2010, le Groupe Séché, bien que pénalisé par les effets ponctuels, non cash, de l'entrée en application de la norme IFRS3 révisée (-3,2 millions d'euros), affiche néanmoins une progression de son résultat net (+ 2,5 millions d'euros) soit + 10%, ce dernier s'établissant à 27,4 millions d'euros versus 24,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2009.

1.2.2. Flux financiers

La politique du Groupe en matière de gestion des flux financiers reste l'optimisation de sa flexibilité financière. Celle-ci passe par une politique d'investissements sélectifs. A ce titre, l'année 2010 a été marquée par une politique toujours très sélective des investissements, orientée vers les activités de stockage, d'énergie et d'incinération (optimisation des process) génératrices de flux récurrents pour les années à venir.

Le tableau de flux du Groupe Séché se résume comme suit :

En millions d'euros	31/12/08	31/12/09	31/12/2010
Flux de trésorerie générés par l'activité	70,5	72,1	93,0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(45,3)	(25,1)	(22,6)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(41,2)	(26,4)	(46,3)
VARIATION DE LA TRESORERIE	(16,1)	20,6	24,2

1.2.2.1. Flux des activités opérationnelles

Sur l'exercice, les flux de trésorerie générés par le Groupe Séché sur ses activités opérationnelles s'élèvent à 93,0 millions d'euros (versus 72,1 millions en 2009), soit 20,9 millions d'euros de mieux. Cette évolution traduit l'effet conjugué:

- De l'amélioration de la marge brute d'autofinancement opérationnelle générée (soit + 7 millions d'euros), corrélativement à la croissance de l'activité ;
- De la variation du BFR (variation positive de 3,2 millions d'euros, soit + 7,6 millions d'euros de mieux par rapport à la variation 2009) ;
- De la diminution des impôts décaissés du fait du décalage sur la base de paiement des acomptes (effet positif de + 6,3 millions d'euros)

1.2.2.2. Flux d'investissement

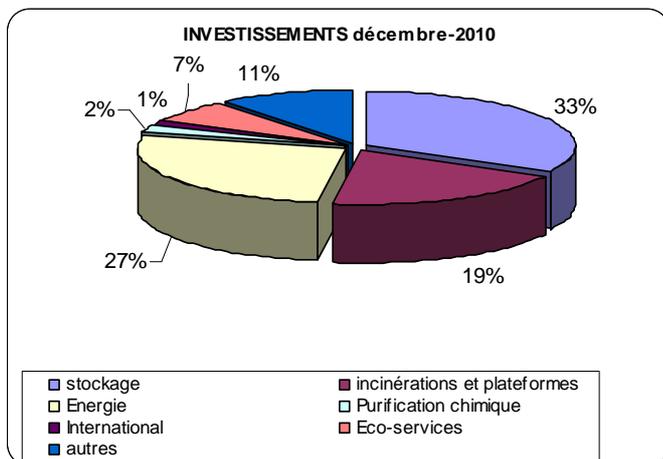
(en millions d'euros)	2008	2009	2010
Investissements industriels	51,4	20,7	33,9
Investissements financiers	2,1	0,5	0,7
INVESTISSEMENTS COMPTABILISES (*)	53,5	21,2	34,6
Investissements industriels	48,2	29,9	27,0
Investissements financiers (**)	0,1	(4,8)	(4,4)
INVESTISSEMENTS DECAISSES NETS	48,3	25,1	22,5

(*) hors location-financement

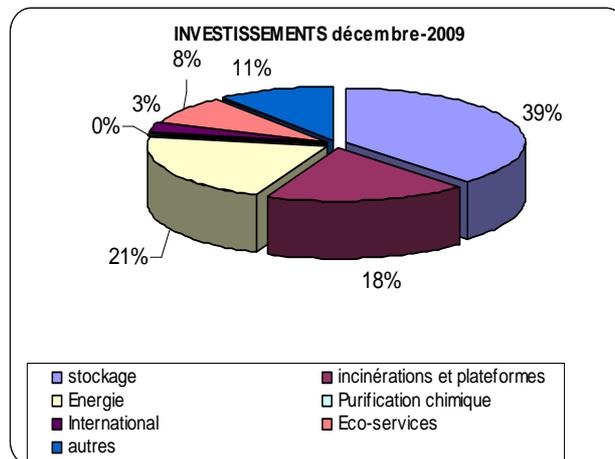
(**) En 2009, Sécché Environnement a perçu 5 millions d'euros au titre du paiement par HIME d'une partie des intérêts sur obligations convertibles. – En 2010, Sécché Environnement a perçu 5,5 millions d'euros.

Les investissements industriels du Groupe Sécché comptabilisés s'élèvent à 33,9 millions d'euros et portent principalement sur les investissements dans les métiers du stockage (11,1 millions d'euros dont 6,4 millions d'alvéoles), de l'énergie (9,1 millions d'euros) et de l'incinération (4,7 millions d'euros).

Investissements industriels 2010



Investissements industriels 2009



La capacité du Groupe à autofinancer ses investissements est présentée ci-dessous :

Marge brute d'autofinancement et investissements comptabilisés			
(en millions d'euros)	2008	2009	2010
MBA (avant impôts et frais financiers) (A)	97,8	94,6	101,5
Investissements industriels (B)	51	21	34
<i>DD</i>	41%	41%	43%
<i>DND</i>	59%	59%	57%
(A) / (B)	192%	456,9%	293,1%
Investissements financiers (C)	2,1	0,5	0,7

1.2.2.3. Flux de financement

Les flux de financement du Groupe sont ceux découlant :

- de son endettement (nouvel emprunt, remboursement d'emprunt, intérêts décaissés) ;
- de la rémunération de ses actionnaires sous forme de dividendes.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices.

(en millions d'euros)	2008	2009	2010
Dettes financières non courantes	251,3	233,2	193,7
Dettes financières courantes	27,4	31,2	44,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(8,7)	(19,1)	(43,4)
ENDETTEMENT NET	270,0	245,3	194,9
ENDETTEMENT NET BANCAIRE (1)	268,8	244,2	193,9

(1) calculé selon les modalités du contrat bancaire qui excluent certaines lignes de dettes financières de la définition de l'endettement

Il est précisé qu'au 31 décembre 2010, 90% de la dette financière brute est couverte à taux fixe.

1.2.3. Structure du bilan

Extrait du bilan consolidé (en millions d'euros)	2008 réel	2009 réel	2010 réel
Actifs non courants	629	592	575
Actifs courants (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	145	136	133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	19	43
Fonds propres (yc intérêts minoritaires)	353	360	370
Passifs non courants	260	241	200
Passifs courants	169	147	182

1.2.3.1. Actifs non courants

Les actifs non courants sont principalement constitués de l'actif immobilisé (corporel et incorporel - y compris écart d'acquisition - et financier) et des impôts différés actifs.

La variation entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 de – 17 millions d'euros résulte principalement :

- De l'augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles nettes pour + 2,1 millions d'euros en lien avec la légère reprise des investissements et l'activation d'un droit d'exploitation ;
- De la constatation pour + 8,9 millions d'euros des intérêts de la période sur les obligations convertibles HIME (+14,4 millions d'euros) nets de l'encaissement d'une partie des intérêts suite à un versement de Hime (- 5,5 millions d'euros) ;
- De la variation de la valeur de mise en équivalence des titres HIME (-27,2 millions d'euros) principalement sous l'effet de la perte de l'exercice 2010 (- 19,2 millions d'euros) et de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portés par HIME (- 7,8 millions d'euros).

1.2.3.2. Actifs courants (hors trésorerie et équivalents)

La légère diminution des actifs courants hors trésorerie de – 3,0 millions d'euros est principalement imputable à l'entrée en application d'IFRS 3 révisée (passage en résultat de charges constatées d'avance pour 4,9 millions d'euros) et à une bonne gestion du crédit client dans un contexte de reprise d'activité.

1.2.3.3. Capitaux propres

La variation des capitaux propres se décompose comme suit sur l'exercice :

(En millions d'euros)	Groupe	Dont QP HIME	Minoritaires
Fonds propres au 1er janvier 2010	358,7	(76,3)	1,0
Distribution de dividendes	(11,2)		
Résultat – part du Groupe	27,4	(19,2)	(0,5)
Ecart de conversion			
Instrument de couverture	(6,2)	(7,8)	
Juste valeur des actifs disponibles à la vente	(0,1)		
Actions propres	0,2		
Entrée de périmètre			
Autres variations		(0,2)	0,5
Fonds propres au 31 décembre 2010	368,8	(103,5)	1,0

1.2.3.4. Passifs courants et non courants

Les passifs courants représentent l'ensemble des passifs dont l'échéance est inférieure à un an. Les passifs non courants représentent ceux dont l'échéance est supérieure à un an.

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2008			31/12/2009			31/12/2010		
	Non courant	courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL
Dettes financières	251,3	27,4	278,7	233,2	31,2	264,4	193,7	44,6	238,3
Instruments de couverture	4,6	0,3	4,9	3,6	1,7	5,3	2,0	0,6	2,6
Provisions	3,8	13,6	17,4	3,7	13,5	17,2	2,8	18,0	20,8
Autres passifs	0,2	127,4	127,6	0,2	100,1	100,3	1,4	114,4	115,8
Impôt exigible		0,4	0,4		0,6	0,6		4,6	4,6
TOTAL	259,9	169,1	429,0	240,7	147,1	387,8	199,9	182,2	382,1

Les passifs courants et non courants s'établissent à 382,1 millions d'euros et affichent une diminution de – 5,7 millions d'euros. Cette évolution reflète des variations contrastées, notamment :

- ⇒ Une progression des dettes opérationnelles courantes (+ 15,4 millions d'euros), conséquence tout à la fois de la reprise d'activité et d'investissements engagés sur le dernier trimestre ;
- ⇒ Une diminution de l'endettement financier brut du Groupe (- 26,1 millions d'euros).
- ⇒ Une augmentation de la dette d'impôt (+4,0 millions d'euros).

L'endettement financier net du Groupe évolue de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Dettes auprès des établissements de crédit	238,2	238,2	216,3
Dettes de crédit-bail	28,8	24,6	20,4
Dettes financières diverses	0,4	0,3	0,3
Concours bancaires courants	10,5	0,5	0,6
Participation	0,8	0,8	0,8
TOTAL DETTES FINANCIERES (courantes et non courantes)	278,7	264,4	238,3
Trésorerie active	(8,7)	(19,1)	(43,4)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	270,0	245,3	194,9
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>18,7</i>	<i>12,1</i>	<i>1,3</i>
<i>Dont à plus d'un an</i>	<i>251,3</i>	<i>233,2</i>	<i>193,7</i>

L'endettement financier net du Groupe diminue de – 50,3 millions d'euros, sous l'effet conjugué de l'amortissement des dettes (-27 millions d'euros), de la maîtrise des investissements et du BFR.

1.3. Structure du groupe

1.3.1. Société mère Séch  Environnement SA

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/09	31/12/10	Variation
Chiffre d'affaires	14 723	13 157	14 683	1 526
R�sultat d'exploitation	2 233	3 956	4 586	630
R�sultat financier	30 457	36 894	39 049	2 155
R�sultat exceptionnel	(837)	(142)	1 849	1 991
IS (y compris int�gration fiscale)	1 100	(748)	(2 583)	(1 835)
R�sultat net	32 954	39 960	42 901	2 941

Le r sultat net de S ch  Environnement SA ressort sur 2010   42,9 millions d'euros, versus 40 millions sur 2009, soit une progression de 2,9 millions d'euros. Cette  volution est principalement imputable   l'am lioration de son r sultat financier (+ 2,2 millions d'euros) sous l'effet de la baisse du co t de son endettement : S ch  Environnement SA b n ficie en effet, tout   la fois de la baisse de son encours et des effets de sa politique de couverture sur la gestion des taux.

Depuis 2007, toutes les filiales fran aises soumises   l'IS d tenues directement ou indirectement par S ch  Environnement SA   plus de 95% sont membres du Groupe d'int gration fiscale dont S ch  Environnement SA est la t te de Groupe.

En application des dispositions de la loi de modernisation de l' conomie, une information sur les d lais de paiement des fournisseurs en comptes au 31 d cembre vous est d livr e dans le tableau joint :

	Compte fournisseurs (*) (en KEuros)	Paiement � 30 jours	Paiement � 60 jours	Paiement � plus de 60 jours
31/12/2010	947,2	450,3	496,8	-
31/12/2009	641,9	468,6	173,3	-

(*) hors fournisseurs d'immobilisations financi res correspondant au capital non lib r  sur fonds d'investissements ou participations.

Le d lai de r glement moyen des fournisseurs (hors fournisseurs d'immobilisations financi res) s' tablit   21 jours en 2010 contre 38 jours en 2009.

1.3.2.Filiales et participations

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe n'a pas vécu de variation de périmètre majeure.

La société Sénerval s'est vue attribuer le contrat de délégation de service public pour la gestion de l'incinérateur d'ordures ménagères de la communauté urbaine de Strasbourg, et cette société a donc démarré son activité le 6 juillet 2010.

En matière de réorganisation du périmètre, il est précisé que :

- La société Triadis a été absorbée par voie de fusion par la société Triadis Services, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010, sans impact sur les comptes du Groupe s'agissant de deux sociétés détenues à 100% et sous contrôle commun.
- Il a été procédé à la liquidation de la société Tredeco (sans activité). Les liquidations d'Ecotredi (Portugal), Tredi Mexique (Mexique) ont été poursuivies et sont en passe de s'achever, sans impact sur les comptes du Groupe. Ont également été entamées les démarches de liquidation de la société Tredi Amériques qui devrait s'achever sur le premier semestre 2011.

1.3.3.Frais de Recherche et Développement

Le Groupe est régulièrement engagé dans des démarches de développement de ses outils et process aux fins:

- de répondre par l'élaboration de solutions innovantes, aux demandes de plus en plus techniques de ses clients : sont, par exemple, concernés, les techniques de valorisation du molybdène par précipitation sélective pour aboutir à une forme chimique valorisable par voie pyrométallurgique ainsi que les procédés de traitement biologique des sols par stimulation des micro-organismes.
- de maîtriser les consommations et diminuer les rejets liés à ses activités, qu'il s'agisse du recyclage des solvants, des recherches de substitution de matières carbonées en métallurgie ou les procédés de traitement des fluorures.
- de proposer des technologies de rupture visant à anticiper les besoins futurs : à ce titre on peut citer le programme de recherche ciblé sur les traitements d'oxydation catalytique des polluants de l'eau ou les études concernant les membranes

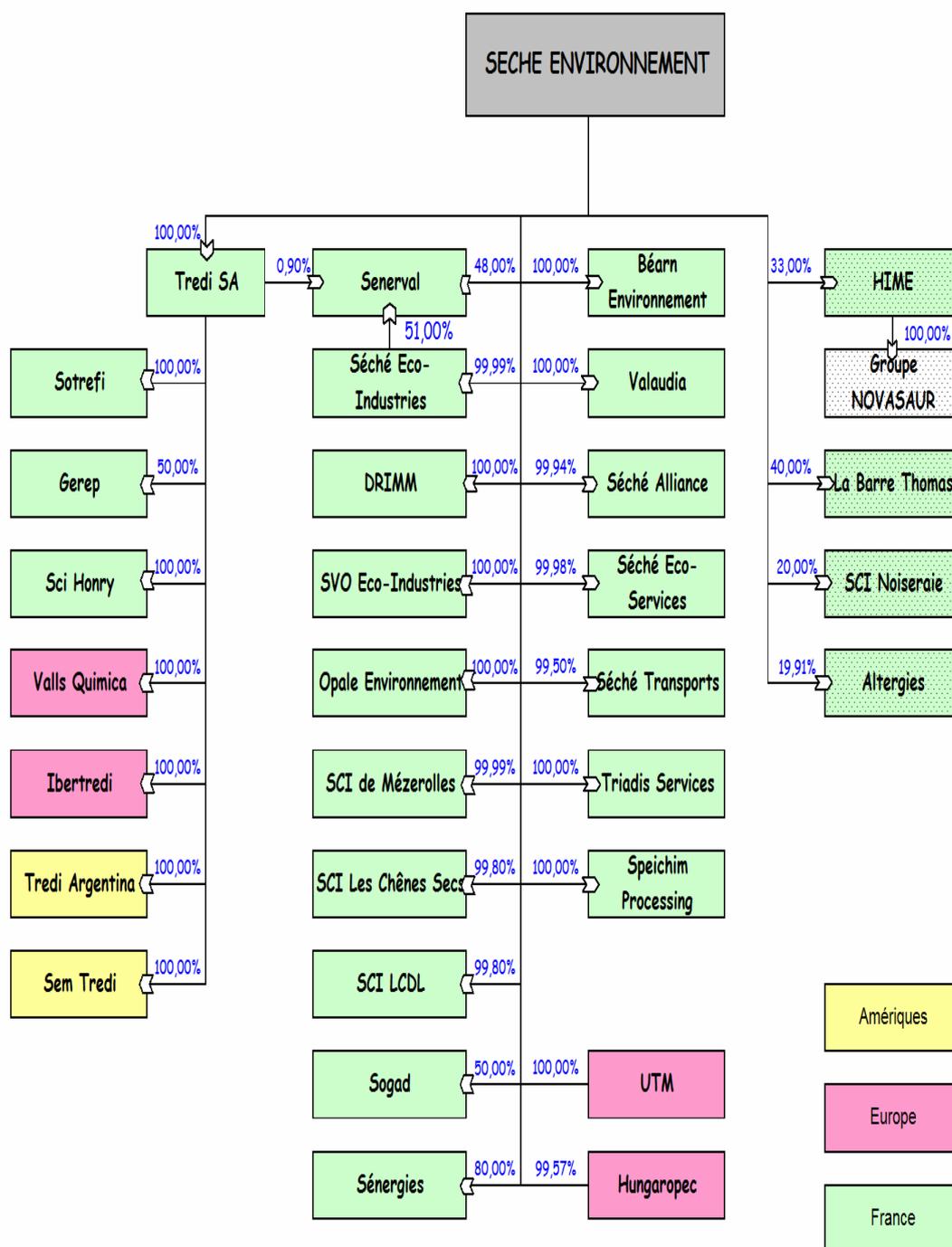
céramiques comme procédé de captage post-combustion du CO₂ des fumées d'incinération

Il est précisé qu'aucun frais de recherche et développement n'a fait l'objet d'un enregistrement à l'actif des comptes du Groupe.

1.3.4.Subventions

Dans le cadre du développement de ses activités dans le traitement de déchets, le Groupe peut se voir octroyer des subventions (d'investissement ou d'exploitation). Au cours de l'exercice 2010 le montant total perçu par le Groupe au titre de ces subventions s'élève à 0,1 million d'euros.

1.3.5. Organigramme



1.4. Gestion des risques financiers

Les risques financiers auxquels les activités exposent le Groupe font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de la direction financière du Groupe. Le processus de reporting gestion/consolidation permet d'identifier les éventuelles dérives et d'y apporter les actions correctives nécessaires.

Les informations concernant l'appréciation, le mode de gestion de ces risques, et plus généralement celles requises par la norme IFRS 7 sont regroupées et présentées dans la note 18 des notes au bilan de l'annexe aux comptes consolidés.

1.5. Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

A la date d'élaboration du présent rapport de gestion, nous n'avons pas eu connaissance de faits postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

1.6. Perspectives 2011

Séché Environnement se développe sur les marchés réglementés et à forte valeur ajoutée du traitement et de la valorisation des déchets.

En 2011, ces marchés continueront d'être orientés par les réglementations européennes et nationales qui renforcent les obligations faites aux producteurs de déchets en matière de traitement et de valorisation. Ils devraient toutefois s'inscrire au sein d'une conjoncture économique plus normalisée après l'effet de reprise constaté en cours de l'exercice 2010.

La croissance de la filière Déchets Dangereux s'appuiera sur la solidité des marchés de niche sur lesquels le Groupe est implanté. Au près de sa clientèle industrielle, Séché Environnement poursuivra sa croissance en direction des marchés de l'externalisation de la gestion de déchets et du management environnemental.

Au sein de la filière Déchets Non Dangereux, le Groupe privilégiera le développement des métiers d'avenir liés à la valorisation des déchets et à la production d'énergie verte (valorisation du biogaz, production de combustible de substitution, production d'énergie solaire ...).

Séché Environnement envisage ainsi l'exercice 2011 avec confiance.

Le Groupe se fixe une hypothèse de croissance de son activité de 7% environ, portant son chiffre d'affaires consolidé à près de 430 M€. La réalisation de cette hypothèse est confortée par les importantes prises d'affaires réalisées en 2010 (incinérateur de Strasbourg, dépollution du site de La Gabarre en Guadeloupe ...) qui contribueront mécaniquement à la croissance de l'activité. Cette hypothèse n'intègre pas les investissements réalisés au titre du contrat de Strasbourg et qui seront refacturés à la collectivité en application de la norme IFRIC 12.

Ce niveau d'activité devrait permettre au résultat opérationnel courant (ROC) de progresser de nouveau pour s'établir à plus de 70 M€ en 2011.

Séché Environnement poursuivra le développement de ses métiers en direction de ses nouveaux marchés et anticipe ainsi un montant d'investissements de l'ordre de 50 M€ en 2011, dont une partie consacrée aux énergies renouvelables.

La bonne tenue de son activité et de ses résultats opérationnels devrait permettre au Groupe de conforter sa solidité financière.

1.7. Parties prenantes

1.7.1. Actionnariat et évolution du capital

1.7.1.1. Composition du capital social

Le capital social s'élève à 1 726 974 €, divisé en 8 634 870 actions de 0,20 € chacune, intégralement libérées et librement négociables.

Date Opération	Nombre d'actions nouvelles	Nombre cumulé d'actions de la société	Valeur nominale de l'action	Montant nominal de l'augmentation de capital		Prime d'émission	Montant successif du capital
				Par apport en numéraire ou en nature	Par incorporation de réserves		
17/02/1997 division des actions		50 000	100 FF				5 000 000 FF
08/10/1997 division des actions		5 000 000	1 FF				5 000 000 FF
27/11/1997 augmentation de capital	400 000	5 400 000	1 FF	400 000 FF		73 600 000 FF	5 400 000 FF
19/12/1997 augmentation de capital	5 000	5 405 000	1 FF	5 000 FF		735 000 FF	5 405 000 FF
26/04/2001 transformation du capital en €		5 405 000	0,20 €		257 013,06 €		1 081 000 €
01/10/2001 augmentation de capital *	160 405	5 565 405	0,20 €	32 081 €		10 795 257 €	1 113 081 €
05/07/2002 augmentation de capital **	2 473 057	8 038 462	0,20 €	494 611 €		19 902 780 €	1 607 692 €
12/12/06 émission 596 408 BSA						10 908 302 €	1 607 692 €
24/04/2007 augmentation de capital ***	596 408	8 634 870	0,20 €	119 282 €		74 717 994 €	1 726 974 €

(*) rémunération de l'apport des titres Alcor à la société

(**) rémunération de l'apport des titres Tredi à la société

(***) exercice par la CDC de 596 408 bons de souscription d'actions

1.7.1.2. Détention du capital social et droits de vote

Situation au 31 décembre 2010	Nombre d'actions	%	Droits de vote (**)	%
Monsieur Joël Séché	3 585 400	41,5%	7 170 800	58,1%
Société civile Amarosa *	116 036	1,3%	232 072	1,9%
<i>sous total Groupe familial Joël Séché</i>	<i>3 701 436</i>	<i>42,9%</i>	<i>7 402 872</i>	<i>60,0%</i>
Fonds Stratégique d'Investissement	1 726 974	20,0%	1 726 974	14,0%
Actions propres	57 177	0,7%	57 177	0,5%
Public	3 149 283	36,4%	3 152 812	25,5%
Total	8 634 870	100,0%	12 339 835	100,0%

* La société civile familiale Amarosa est contrôlée majoritairement par Joël Séché

** Selon le calcul recommandé par l'AMF pour la détermination des franchissements de seuil

Depuis le 1^{er} janvier 2010 et jusqu'à la date du présent conseil, Séché Environnement n'a pas été informé de franchissements de seuil (à la hausse ou à la baisse) à l'exception du franchissement suivant : la société ICM a déclaré avoir franchi, le 1^{er} avril 2010, en hausse, le seuil de 5% du capital de la société Séché Environnement et détenir individuellement 433 351 actions Séché Environnement représentant 3,5% des droits de vote de cette société.

1.7.1.3. Actionnariat salarié

Un plan d'épargne Groupe a été mis en place courant 2007, né de la volonté affichée de Séché Environnement de faire accéder l'ensemble des salariés du Groupe à cette formule d'épargne.

Au 31 décembre 2010, les salariés du Groupe Séché détiennent 27 670 actions Séché Environnement au travers du FCPE Séché Croissance. Cette participation représente 0,32 % du capital et 0,22 % des droits de vote.

1.7.1.4. Opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants, les personnes assimilées et leurs proches

Sur l'exercice 2010, aucun mandataire n'a réalisé d'opérations d'une valeur cumulée supérieure à 5 000 euros sur les titres de la Société.

1.7.1.5. Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

Situation au	2008	2009	2010
---------------------	-------------	-------------	-------------

31 décembre			
Groupe familial Joël Séché *	42,9%	42,9%	42,9%
Groupe CDC / FSI	20,0%	20,0%	20,0%
Public	36,4%	36,4%	36,4%
Autocontrôle	0,7%	0,7%	0,7%
Total	100%	100%	100%

M. Joël Séché et la Société civile familiale Amarosa contrôlée majoritairement par M. Joël Séché

1.7.1.6. Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte liant les actionnaires de la Société, à l'exception de celui qui est précisé ci-dessous, liant initialement la Caisse des Dépôts et Consignations, CDC Entreprises Valeurs moyennes, Joël Séché et la Société civile Amarosa. Il est toutefois précisé que le transfert de la participation de La Caisse des dépôts et consignations et CDC Entreprises Valeurs Moyennes à la société Fonds Stratégique d'Investissement (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) le 15 juillet 2009 a emporté adhésion de Fonds Stratégique D'investissement aux dispositions dudit pacte ; celui-ci se trouvant substitué en droit à La Caisse des dépôts et consignations et CDC Entreprises Valeurs moyennes.

Ce pacte d'actionnaires (enregistré auprès de l'AMF sous le n° 206C1928) prévoit les principales dispositions suivantes toujours applicables au 31 décembre 2010 :

- *représentation de Fonds Stratégique d'Investissement au Conseil d'administration de Séché Environnement* : Fonds Stratégique d'Investissement dispose de la faculté de désigner plusieurs membres au Conseil d'administration de Séché Environnement en fonction de sa participation au capital de la Société ;
- *gestion des participations des signataires du pacte d'actionnaires* :

les parties se sont interdites d'acquérir directement ou indirectement des valeurs mobilières émises par la Société Séché Environnement si cette acquisition engendrait pour l'un des signataires de déposer un projet d'offre publique visant les actions de Séché Environnement ;

à l'occasion de tout transfert de titres de Séché Environnement par Joël Séché, la Société civile Amarosa et/ou leurs cessionnaires libres à un tiers, dès lors qu'ils détiendraient conjointement moins de 50,1% des droits de vote de la Société, Fonds Stratégique d'Investissements disposera de la faculté de céder ses titres à ce tiers pour le même prix et dans les mêmes proportions ;

Fonds Stratégique d'investissements bénéficie de la faculté de participer, à hauteur

de sa quote-part dans le capital de S  ch   Environnement    toute   mission de titre de S  ch   Environnement,    l'exception d'  mission de valeurs mobili  res dans le cadre d'une op  ration de croissance externe au profit d'un tiers et qui aurait pour effet de diluer l'ensemble des actionnaires dans les m  mes proportions ;

- *r  gles des co-investissements* : aussi longtemps que Fonds strat  gique d'Investissements d  tiendra au moins 15% du capital de S  ch   Environnement, elle b  n  ficie d'un droit de participer en tant que co-investisseur    tout projet de croissance dont le montant d  passe un certain seuil.

Il est par ailleurs pr  cis   que ce pacte d'actionnaires sera r  sili   de plein droit d  s que Fonds strat  gique d'Investissement viendra    d  tenir moins de 10% du capital de la Soci  t   ou que l'  quilibre des participations respectives de Fonds Strat  gique d'Investissements d'une part et de Jo  l S  ch   et la Soci  t   civile Amarosa d'autre part serait significativement modifi   de telle sorte que le d  p  t d'une offre publique puisse   tre impos   aux parties.

1.7.1.7. Autorisations d'augmenter ou de réduire le capital

Conformément à l'article L.225-100 du Code de commerce, le tableau ci-après récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration.

AG	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond ou montant nominal maximum
30/04/09	7 ^{ème}	Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfice ou primes	26 mois 30 juin 2011	160 769 €
06/05/10	9 ^{ème}	Emission d'actions, titres ou valeurs mobilières avec droit préférentiel de souscription	26 mois 06 juillet 2012	450 000 € (1)
	10 ^{ème}	Emission d'actions, titres ou valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription	26 mois 06 juillet 2012	450 000 € (1)
06/05/10	11 ^{ème}	Emission d'actions, titres ou valeurs mobilières en vue de rémunérer des apports en nature	26 mois 06 juillet 2012	10% du capital social
06/05/10	13 ^{ème}	Augmentation de capital en faveur des salariés du groupe	26 mois 06 juillet 2012	86 349 € (1)
06/05/10	7 ^{ème}	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 06 novembre 2011	10% du capital social
06/05/10	8 ^{ème}	Réduction du capital par annulation d'actions	18 mois 06 novembre 2011	10% du capital social

(1) ces montants s'imputent sur le montant nominal maximal global de 499 500 € fixé par la quatorzième résolution de l'Assemblée Générale du 06 mai 2010

Au jour d'établissement du présent document de référence, le Conseil d'administration n'a fait usage d'aucune de ces délégations à l'exception de celle portant sur l'achat par la société de ses propres actions et dont il est fait état dans le présent rapport de gestion, dans le paragraphe relatif aux opérations d'achats par la Société de ses propres titres de capital.

1.7.1.8. Information sur les options de souscription d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 06 mai 2010, par le vote de sa douzième résolution, a délégué au Conseil d'administration – pour une période de 26 mois – dans le cadre des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de consentir aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants et mandataires sociaux autorisés par le Code de commerce, des options

donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société, le nombre total des options ainsi attribuées ouvertes et non encore levées ne pouvant donner droit à souscrire à un nombre d'actions supérieur aux limites légales et au plafond global de 499 500 € fixé par la quatorzième résolution de cette même Assemblée générale extraordinaire. Cette résolution a également mis fin, avec effet immédiat à la délégation consentie dans le même cadre par l'Assemblée générale du 25 avril 2008 aux termes de la onzième résolution.

A la date d'établissement du présent document de référence, le Conseil d'administration n'a pas fait usage de la délégation décrite ci-dessus et aucune option de souscription d'actions n'a été consentie.

1.7.1.9. Information sur les attributions d'actions gratuites

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 25 avril 2008, par le vote de sa septième résolution, a délégué au Conseil d'administration – pour une période de 38 mois – dans le cadre des articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du Code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions d'actions gratuites, d'actions existantes ou à émettre, dans la limite de 3% du capital social. Cette résolution a mis fin, avec effet immédiat à la délégation consentie dans le même cadre par l'Assemblée générale du 12 mai 2005 aux termes de la onzième résolution.

A la date d'établissement du présent document de référence, le Conseil d'administration n'a pas fait usage de la délégation décrite ci-dessus.

1.7.1.10. Opérations d'achats par la Société de ses propres titres de capital

L'Assemblée générale des actionnaires du 06 mai 2010, par le vote de sa septième résolution, a délégué au Conseil d'administration, dans le cadre de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce et du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les pouvoirs nécessaires aux fins de faire racheter, en bourse ou de gré à gré, par la Société, ses propres actions dans la limite de 10% des actions représentatives de son capital social. Cette délégation a été consentie pour une durée de 18 mois.

Cette résolution a mis fin à la précédente délégation consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2009 dans les mêmes conditions, et dont il vous a été fait état de la réalisation lors de la précédente Assemblée générale des actionnaires.

Par ailleurs, l'Assemblée générale des actionnaires du 06 mai 2010, par le vote de sa huitième résolution a délégué au Conseil d'administration conformément aux dispositions des articles L.225-109 du code de commerce les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder à l'annulation – dans la limite de 10% de son capital social - de ses propres actions acquises dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées générales successives précédentes de la Société. Cette délégation, consentie pour une durée de 18 mois a mis fin à la précédente délégation consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2009.

En application des dispositions de l'article L225-209 alinéa 2 issue de la loi n° 2006-842 du 26 juillet 2006, le Conseil d'administration vous rend compte de l'usage qu'il a fait de cette délégation pour la période courant du 07 mai 2010 au 31 décembre 2010 :

Nombre de titres achetés, cédés, transférés depuis le début du programme	154 928
Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,66%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	/
Nombre de titres détenus en portefeuille	57 177
Valeur comptable du portefeuille (en euros)	2 904 087
Valeur de marché du portefeuille au 31/12/2010 (en euros)	3 370 584

Si le Conseil d'administration décidait de réaliser l'intégralité du programme de rachat d'actions (hors les titres déjà acquis au 31 décembre 2010), il procéderait conformément à la réglementation boursière en vigueur.

La mesure des incidences théoriques du programme proposé sur les comptes de Séché Environnement a été réalisée, à titre indicatif, sur la base des hypothèses suivantes :

- annulation de 1 % du nombre pondéré d'actions en circulation soit 85 730 titres ;
- prix de rachat moyen de 60,33 € par titre, représentant le cours moyen des cours de clôture observé du 1^{er} au 25 janvier 2011 soit un montant de 5,1 millions d'euros pour le rachat de 1% du capital ;
- coût du financement de ce programme de rachat d'actions de 3,17 % avant impôt.

Dans ces hypothèses, l'incidence du programme de rachat d'actions sur les comptes consolidés 2010 tels que présentés dans le document de référence, aurait été la suivante :

	Base comptes consolidés publiés au 31/12/2010*	Rachat de 1% du capital et annulation (hors impact provision)	Pro forma après le rachat de 1% du capital et annulation (hors impact provision)	Effet du rachat exprimé en %
Capitaux propres (part du groupe) (K€)	368 772	(5 172)	363 600	(1,4)%
Capitaux propres (ensemble consolidé) (K€)	369 728	(5 172)	364 556	(1,4)%
Endettement financier net (K€) **	194 933	5 172	200 105	2,7%
Résultat net (part du groupe) (K€)	27 366	(108)	27 258	(0,4)%
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	8 572 898	(85 729)	8 487 169	(1,0)%
Résultat net par action (€)	3,19	(0,01)	3,21	0,6%
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté de l'effet des instruments dilutifs	8 572 898	(85 729)	8 487 169	(1,0)%
Résultat net dilué par action (€)	3,19	(0,01)	3,21	0,6%

(*) Après arrêté des comptes par le Conseil d'administration du 18 février 2011, et sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale du 12 mai 2011

(**) Il s'agit des dettes financières nettes de la trésorerie active

1.7.1.11. Nantissement des actions

Les actions Séché Environnement, comme l'ensemble des actions des sociétés du Groupe ne font l'objet d'aucun nantissement.

1.7.1.12. Titres non représentatifs de capital

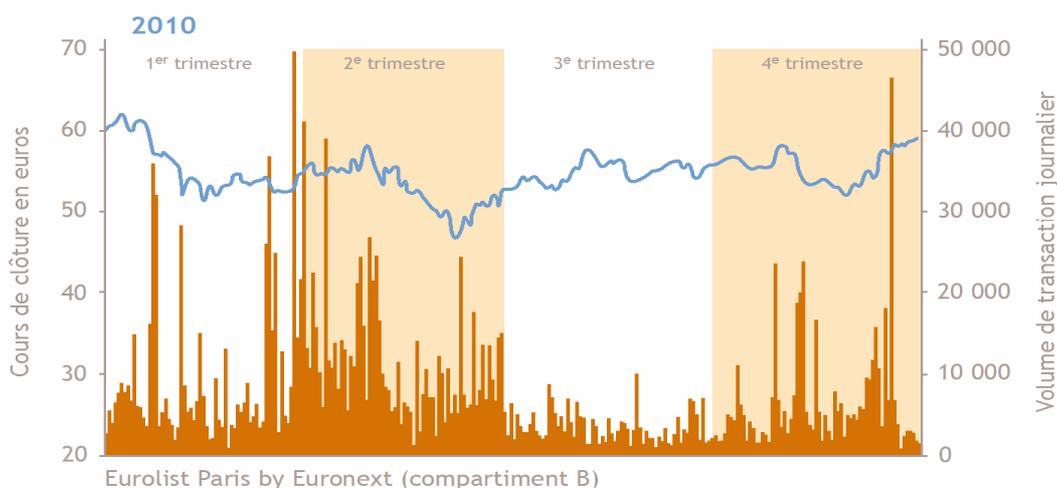
Séché Environnement n'a pas émis de parts de fondateurs ou de certificats de droits de vote.

1.7.2. Vie boursière de l'action Séché Environnement

Les actions de Séché Environnement sont cotées sur l'Eurolist (compartiment B – indice mid 100) et ne font l'objet d'aucune cotation sur une autre place financière. Les cours de bourse et les volumes de transactions ont évolué de la manière suivante :

Mois	Cours en €			Echanges	
	le plus bas	le plus haut	dernier cours	Nombre d'actions	Valeur en M€
2010					
Janvier	55,26	62,52	56,90	194 421	11,51
Février	51,00	56,90	53,30	134 101	7,13
Mars	51,30	55,99	54,59	279 115	14,95
Avril	53,50	58,34	58,08	320 661	17,80
Mai	47,45	58,10	50,00	211 056	11,41
Juin	46,50	53,15	52,75	204 800	10,19
Juillet	52,00	54,81	54,57	103 870	7,92
Août	53,00	57,50	54,00	77 286	4,28
Septembre	53,00	56,50	55,80	67 001	3,68
Octobre	55,00	56,78	57,94	97 754	5,50
Novembre	51,55	58,50	51,80	160 707	8,72
Décembre	51,40	58,95	58,95	185 654	10,44
Extrêmes & totaux en 2010	46,50	62,52	58,95	2 036 426	113,53
2011					
Janvier	58,55	62,60	62,50	130 429	7,92

Evolution du cours de Bourse et des volumes échangés



1.7.3.Composition du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'administration de Séché Environnement SA était composé des membres suivants :

		Date de 1ère nomination	Date du dernier renouvellement
Président-directeur général et administrateur	Joël Séché	19 octobre 1981	19 mai 2006
Administrateurs	Thérèse Bigeon (1)	19 octobre 1981	19 mai 2006
	Jean-Pierre Vallée	29 novembre 1993	19 mai 2006
	FSI représenté par Jean Bensaïd	12 décembre 2006 (2)	
	Philippe Valletoux	11 mai 2007	

(1) Mère de Joël Séché

(2) Cooptation du prédécesseur (CDC)

1.7.4.Mandats et fonctions exercés

Au 31 décembre 2010, les mandataires sociaux de la Société Séché Environnement exercent les mandats et fonctions dans les sociétés suivantes :

M. Joël Séché :

- HIME SAS	Président depuis le 27 mai 2008
- SAUR SAS	Président depuis le 27 mai 2008
- Séché Éco-services SAS	Président
- Séché Transports SAS	Président
- Séché Éco-industries SAS	Président
- Séché Alliance SAS (ex-Équilibra SAS)	Président
- Tredi SA	Administrateur
- SCI La croix des Landes	Gérant

- SCI Les chênes Secs Gérant
- SCI Mézerolles Gérant
- SCI la Montre Gérant
- SCI de la Censie Gérant
- SCI Saint Kiriec Gérant
- SCI la Perrée Gérant
- SCI Amarosa Gérant
- Altamir Amboise SCA Président du conseil de surveillance

M. Jean-Pierre Vallée :

- Simat (12) (filiale Groupe Saint-Gobain) Administrateur
- Letulle Brevets et Modèles (76) (filiale Groupe Saint-Gobain) Administrateur

M. Jean Bensaïd :

- Galaxy Administrateur
- SANEF Représentant permanent de CDC
- EUTELSAT Communications SA Représentant permanent de CDC Infrastructure
- HIME SAS Président du comité de surveillance

M. Philippe Valletoux :

- HIME SAS Membre du comité de surveillance

Par ailleurs, il est précisé qu'au cours des 5 derniers exercices, les mandataires de la Société Sèche Environnement ayant exercés leur mandat sur 2010 ont également exercé les mandats suivants :

M. JEAN-PIERRE VALLEE :

- B.C.B. Rennes (35) (filiale du Groupe Lafarge) Administrateur jusqu'au 29/01/10

M. PHILIPPE VALLETOUX

- DEXIA Crédit Local Membre du Directoire jusqu'au 10/01/2006

- Puis Vice-Président du Comité de direction jusqu'au 30/09/2009
- FLORAL Président-Directeur général jusqu'au 15/10/2009
- DEXIA Sofaxis Administrateur jusqu'au 04/12/2009
- DEXIA Sabadell Administrateur jusqu'au 24/10/2007
- DEXIA Public Finance Switzerland Administrateur jusqu'au 28/04/2009
- Banque Internationale d'Investissements Administrateur jusqu'au 10/01/2006

M. JEAN BENZAÏD :

- TDF Représentant permanent de CDC Infrastructure jusqu'en avril 2010
- MAP SUB Président jusqu'en avril 2010
- HIME SAS Président jusqu'au 27/05/08
- Ixis corporate and investment Bank Administrateur jusqu'au 18/07/06
- CDC Entreprises Capital Investissement Administrateur jusqu'au 02/11/06
- Santoline Administrateur jusqu'au 09/11/06
- Société forestière Administrateur jusqu'au 02/05/06
- Sogeposte Administrateur jusqu'au 05/10/06
- Financière transdev Administrateur jusqu'au 14/12/06
- Fonds carbone européen Représentant permanent de CDC jusqu'au 11/12/06
- CDC Holding finance Administrateur et Directeur général jusqu'en 2007
- CDC Infrastructures Administrateur jusqu'au 24/10/08
- EGIS Administrateur jusqu'en 2007
- Société d'épargne forestière "forêts durables" Administrateur jusqu'en 2007
- Transdev SA Représentant permanent de CDC et C3D jusqu'en 2007
- Ixis AM Group Représentant permanent de CDC jusqu'en 2007

1.7.5.Rémunération des mandataires sociaux de Séché Environnement

Le 2 décembre 2008, le conseil d'administration du Groupe Séché a décidé d'adhérer à l'unanimité aux recommandations du MEDEF et de l'AFEP sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de la Société. Ces recommandations portent sur la prohibition du cumul du contrat de travail avec un mandat social de dirigeant, la proscription des parachutes dorés, le renforcement de l'encadrement des régimes de retraite supplémentaires, l'attribution de stocks options en lien avec la politique

d'association au capital, l'amélioration de la transparence sur les éléments de rémunérations des dirigeants.

1.7.5.1. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux sont, sur les trois derniers exercices, monsieur Joël Séché (Président-directeur général) et monsieur Philippe Leblanc (Directeur général délégué jusqu'au 12 octobre 2008 et ayant quitté ses fonctions au sein du groupe le 7 janvier 2009).

Monsieur Joël Séché perçoit une rémunération au titre de son mandat de Président-directeur général.

Aucun engagement n'est contractuellement prévu pour le paiement, en cas de cessation de changement de fonction, d'indemnités ou avantages particuliers. Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été accordée aux dirigeants mandataires sociaux ainsi qu'aucune action de performance.

En matière de retraite, les mandataires sociaux bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire, à cotisations définies. Il s'agit d'un régime par capitalisation, portant sur 5% du salaire annuel perçu, dans la limite de la tranche B du plafond annuel de la sécurité sociale.

1.7.5.1.1. Monsieur Joël Séché

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Joël Séché

(en euros)	2008	2009	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail ci-dessous)	325 663	425 663	424 525
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	325 663	425 663	424 525

Tableau récapitulatif des rémunérations de Joël Séché

(en euros)	2008		2009		2010	
	Dus	Versés	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	300 000	300 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Rémunération variable						
Rémunération exceptionnelle						
Avantage en nature (1)	13 663	13 663	13 663	13 663	12 525	12 525
Jetons de présence	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
TOTAL	325 663	325 663	425 663	425 663	424 525	424 525

(1) il s'agit d'avantage en nature au titre des voitures mises à disposition

1.7.5.1.2. Monsieur Philippe Leblanc

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Philippe Leblanc (dont le contrat de travail a pris fin le 7 janvier 2009)

(en euros)	2008	2009	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail ci-dessous)	246 877		
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	246 877		

Tableaux récapitulatif des rémunérations de Philippe Leblanc (dont le contrat de travail a pris fin le 7 janvier 2009)

(en euros)	2008		2009		2010	
	Dus	Versés	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	227 625	227 625				
Rémunération variable	13 740	13 740				
Indemnités						
Avantage en nature (1)	5 512	5 512				
Jetons de présence						
TOTAL	246 877	246 877				

(1) il s'agit d'avantage en nature au titre des voitures mises à disposition

1.7.5.2. Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants

La seule rémunération des mandataires sociaux non dirigeants est constituée de jetons de présence. Aucun des administrateurs de la Société n'a perçu de rémunération ou d'avantage de toute nature de la part des sociétés contrôlées par la Société. Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux mandataires sociaux. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des membres du Conseil d'administration.

TABLEAU SUR LES JETONS DE PRESENCE			
(en euros)	2008	2009	2010
Joël Séché	12 000	12 000	12 000
CDC	12 000	12 000	12 000
Thérèse Bigeon	12 000	12 000	12 000
Jean-Pierre Vallée	12 000	12 000	12 000
Philippe Valletoux	12 000	12 000	12 000
TOTAL	60 000	60 000	60 000

1.7.6.Conflits d'intérêts

A la connaissance de Séché Environnement aucun administrateur ne présente de conflits entre ses intérêts à l'égard de Séché Environnement (découlant de son mandat) et ses intérêts personnels. Par ailleurs, aucun administrateur au cours des 5 derniers exercices :

- n'a fait l'objet, de condamnation pour fraude, d'incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par les autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été associé, en qualité de membre d'un Conseil d'administration de direction ou de surveillance, d'associé commandité, de fondateur ou de directeur général à une faillite ou une mise sous séquestre ;
- n'a été associé, en qualité de membre d'un Conseil d'administration de direction ou de surveillance, d'associé commandité de fondateur ou de directeur général à une liquidation à l'exception de celles qui vous sont précisées au point suivant ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Par ailleurs, à la connaissance de Séché Environnement, il n'existe pas à ce jour de situation de conflit d'intérêts pouvant résulter du fait que Fonds Stratégique d'Investissement (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations) est à la fois actionnaire de Séché Environnement et de HIME. Néanmoins, les dispositions du pacte d'actionnaires conclu par les actionnaires de Séché Environnement attribuant un droit de veto au Fonds Stratégique d'Investissements sur certaines décisions, conjuguées à certains droits de veto dont bénéficie également le fonds Stratégique d'Investissement au sein de HIME pourraient être potentiellement porteurs d'une situation de conflit d'intérêts dans des situations toutefois très limitées.

La Société n'a pris aucun engagement envers les mandataires sociaux dû ou susceptible d'être dû à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à un tel événement.

1.8. Données sociales, environnementales et sociétales

1.8.1. Méthodologie de reporting.

1.8.1.1. Périmètre et collecte des données.

Les données environnementales, sociales et sociétales correspondent à une vision économique de Séch  Environnement tel que constitué en 2010 en France. Elles comportent les renseignements relatifs aux impacts environnementaux et sociaux de l'activité du Groupe, ainsi que prévu par le décret n  2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L 225-102-1 du Code de commerce et modifiant le décret n  67-236 du 27 mars 1967 sur les sociétés commerciales. Les informations relatives aux rejets mentionnés dans cet article du Code de commerce sont données conformément aux prescriptions de l'arrêté du 30 avril 2002.

Cette volonté de transparence en exposant les données les plus pertinentes et les plus significatives des impacts de l'activité ont conduit pour l'exercice 2010 à adopter les règles suivantes :

- Le périmètre est constitué de la maison-mère Séch  Environnement SA et de ses filiales françaises contrôlées majoritairement à fin 2010, et consolidées en méthode globale. Les implantations à l'international (environ 5,3 % du chiffre d'affaires 2010 et 6,3 % des effectifs) ne font pas l'objet à ce jour de collecte de données sociales et environnementales.
- Entré dans le périmètre en cours d'année, Sénerval à Strasbourg n'entre pas dans le périmètre 2010 des données environnementales (flux partiels sur l'exercice), mais est repris dans les données relatives aux effectifs. Sénerval intégrera le périmètre en 2011.
- Les données environnementales du présent rapport sont issues des déclarations faites régulièrement par les sites industriels aux administrations compétentes (DREAL, DASS, Agences de l'Eau) qui en assurent la tutelle et le contrôle. Ces données proviennent de mesures, réalisées soit en interne (autocontrôles), soit par des organismes agréés. Les résultats de ces mesures sont régulièrement consignés depuis plusieurs années (4 ans) dans un logiciel de reporting environnemental, et surveillés tant au niveau de chaque site qu'au niveau national.

Certaines erreurs de reporting sur les exercices précédents peuvent être détectées au cours du reporting de l'exercice en cours. Un seuil de matérialité de 5 % sur la valeur de l'indicateur concerné est retenu par défaut pour les ajustements de données sur les

exercices antérieurs identifiés au cours de l'exercice sous revue.

Les données environnementales et sociales ont fait l'objet d'un audit spécifique par Bureau Véritas Consulting. Elles font l'objet d'une restitution exhaustive et commentée dans le rapport responsabilité sociétale publié chaque année par le Groupe

1.8.1.2. Référentiels utilisés.

Pour établir sa gouvernance d'entreprise, Séché Environnement s'appuie sur des principes et des standards reconnus et codifiés, qui lui servent à établir son propre référentiel, sans risquer d'être suspecté de dérive médiatique vers les seuls points qui pourraient servir l'entreprise. Les principaux référentiels mis en œuvre sont :

Niveau de gouvernance	Norme ou standard	Objet
Général	Global Reporting Initiative V3	Référentiel de reporting
	Global Compact	Référentiel de l'ONU
	Engagement de progrès de l'UIC	Union des Industries Chimiques
	Charte des Valeurs OCDE	Comportement commercial
	Normes comptables dont législation NRE	Référentiel comptable légal en France
	Instructions AMF	Publication d'un document de référence pour les sociétés cotées
Ressources internes	ISO 9000	Qualité de la production
	ISO 14001	Management de l'environnement
	OHSAS 18001	Management de l'hygiène et de la sécurité

1.8.2. Données environnementales

La législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) organise le contrôle des activités dangereuses et susceptibles d'être polluantes. La loi du 19 juillet 1976 reprise dans le Code de l'environnement régit les conditions d'ouverture, d'exploitation et de fermeture des « usines, ateliers, dépôts, chantiers, carrières, etc. qui peuvent présenter des dangers ou inconvénients soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature et de l'environnement... ».

Toutes les activités sont énumérées dans une nomenclature officielle, et toutes celles qui sont liées au traitement des déchets y figurent, principalement sous le régime de l'autorisation. Celle-ci n'est délivrée qu'au terme d'une étude approfondie par les

diverses administrations, après consultation des populations au cours d'une enquête publique et après accord du Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST). L'autorisation n'est accordée que moyennant la mise en place de mesures de prévention qui limitent l'impact de l'exploitation sur l'environnement (aires de travail étanches, épuration des gaz, traitement des eaux usées, mesures de limitation des émissions sonores,...).

Les unités du Groupe ont satisfait à ces procédures et exigences, et disposent des autorisations préfectorales adéquates. Les mesures de contrôle de l'impact environnemental de l'activité sont prévues dans les arrêtés préfectoraux d'autorisation, au vu des textes réglementaires régissant l'activité.

1.8.2.1. Tableaux de bord environnemental.

	2008	2009	2010
Les gaz à effet de serre émis En kt eqCO_2			
<i>Emissions directes GES</i>			
Incinération	436,9	412,3	452,8
Physico-chimique	0,5	0,4	0,4
Stabilisation et stockage	318,9	366,9	318,5
Valorisation chimique	11,2	9,0	9,7
Tranports	32,0	29,6	30,9
Total	799,5	818,2	812,3
<i>Emissions indirectes GES</i>	6,1	7,5	6,4
Les Emissions de gaz à effet de serre évitées En kt eqCO_2			
<i>Emissions GES évitées (référentiel français)</i>			
Vapeur et électricité	17,0	18,2	19,1
Biogaz	18,9	91,6	91,9
Total	35,9	109,8	111,0
Les Emissions évitées / Emissions directes En kt eqCO_2			
<i>Référentiel français en % (1MWh = 70 kg eqCO_2)</i>	4,5%	18,2%	13,7%
<i>Référentiel GHG Protocol pays de l'annexe 1 en % (1MWh = 429 kg eqCO_2)</i>	27,5%	82,2%	83,7%
<i>Référentiel GHG Protocol nord-américain en % (1MWh = 580 kg eqCO_2)</i>	35,9%	111,2%	113,2%
Consommation d'énergie			
<i>Total en GWh par an</i>	213,1	223,9	212,7
kWh par tonne de déchets traités	95,8	105,6	91,8
Production d'énergie ex déchets			
Total en GWh par an	203,0	249,6	256,3
kWh par tonne de déchet traité	91,2	117,7	110,6
Taux d'autosuffisance énergétique	90,0%	111,5%	120,5%

	2008	2009	2010
Consommation eau			
Incinération	3 340	3 287	3 291
Autres	230	240	248
Total en milliers de m3	3 570	3 527	3 539
Consommation spécifique en m3 par tonne incinérée	6,8	6,4	6,2
Dont prélèvement dans la nappe phréatique en milliers de m3	3 082	3 054	3 054
Relatif à la consommation	86,3%	86,6%	86,3%
Les émissions à l'atmosphère			
Oxydes d'Azote en t NO₂	448,1	423,8	464,2
Emission spécifique en kg NO ₂ / t déchet incinéré	0,91	0,77	0,77
Dioxydes de soufre en t SO₂	128	293	263
Emission spécifique en kg SO ₂ /t déchet incinéré	72,8	100,1	101,9
Acide chlorhydrique en t HCl	4,6	6,8	3,9
Emission spécifique en g HCl/t déchet incinéré	4,9	5,5	0,9
Poussières en tonne	7,8	6,2	8,2
Emission spécifique en g poussière / t déchet incinéré	8,0	7,4	8,1
Dioxines et furanes en grammes	0,072	0,088	0,93
COV			
Incinération (sources canalisées) (en tonnes)	3,6	4,8	3,7
Valorisation chimique (en tonnes)	37,6	40,6	33,9
Autres (en tonnes)	0,1	4,6	2,4
Total (en tonnes)	41,3	50,0	40,0
Restitution d'eau			
Total en milliers de m3	2 353	2 205	2 293
Relatif à la consommation	65,9%	62,5%	64,8%
Contenant en tonnes/an			
Sels solubles	5 501	4 503	4 837
DCO	1 051	1 179	1 205
MES	25,3	23,1	21,0
Métaux totaux	1,6	1,4	2,3
METOX	5,1	4,3	5,0
Azote total	16,9	22,4	16,3
AOX	1,8	3,1	3,1
Consommation matière			
Ex valorisation interne	126	75	111
Achats externes	142	114	139
Total en kt	268	189	250
En proportion du tonnage traité	12,0%	8,8%	10,8%
Proportion issue de déchets	47,0%	39,7%	44,4%
Valorisation matière			
En interne au Groupe	126	160	145
En externe	127	106	109
Total en kt	253	266	254
En proportion du tonnage traité	11,3%	11,8%	11,4%
En valorisation interne	49,8%	36,1%	53,6%
Bilan déchets			
Déchets dangereux - Total en kt	121	130	140
En proportion du tonnage traité	5,4%	6,0%	6,0%
Déchets banals – total en kt	30	46	44
En proportion du tonnage traité	1,3%	2,1%	1,9%

	2008	2009	2010
Surfaces utilisées (en ha)			
Incinération	25,5	27,6	27,6
Physico-chimique	8,5	12,0	12,0
Stabilisation et stockage	252,2	260,0	260,0
Valorisation chimique	24,7	5,8	5,8
Tri, valorisation, transports	3,4	22,3	22,3
Total en ha	314,3	327,6	327,6

Les aires de travail des sites industriels sont recouvertes d'un revêtement étanche et les écoulements d'eaux potentiellement polluées sont gérés à partir de réseaux d'égouts séparatifs. Ces eaux font l'objet de traitement et de contrôles avant rejet dans le milieu naturel (pas d'effets d'eutrophisation, d'acidification ou de rejet toxique).

Dans le cas des centres de stockage de déchets ultimes créés par Sécché Environnement, les précautions prises pour rendre les aires de stockage étanches vont au-delà de la réglementation. Le substrat est composé d'une couche d'argile de 5 mètres d'épaisseur pour les déchets dangereux (2 mètres pour les non dangereux), avec un taux de pénétration de l'humidité de 10^{-9} m/s. Cette couche fait l'objet d'un décaissement préalable avant remise en place et compactage pour s'assurer de l'homogénéité de l'étanchéité. Deux géomembranes séparées par un réseau de drains gravitaires complètent le dispositif et permettent un contrôle permanent de l'étanchéité et évitent d'éventuelles accumulations de lixiviats avant que ceux-ci n'entrent en contact avec la couche protectrice d'argile.

1.8.2.2. Tableaux des dépenses environnementales.

1.8.2.2.1. ventilées par domaines.

En milliers d'euros (classification Eurostat)	VARIATION DES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES ENVIRONNEMENTAUX						DEPENSES D'EXPLOIT.	INVESTISSEMENTS	TOTAL DEPENSES
	01/01/10	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/10	Charges non provisionnées	Dépenses capitalisées	31/12/10
Protection de l'air ambiant et du climat							32	178	210
Gestion des eaux usées							49	90	140
Gestion des déchets							22	779	801
Protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface							118	136	255
Lutte contre le bruit et les vibrations									
Protection de la biodiversité et du paysage							12		12
Protection contre les rayonnements							9	7	16
Recherche et développement									
Autres activités de protection contre l'environnement	13 020	1 045	127	1 331		12 606	10	1 188	912
Totaux	13 020	1 045	127	1 331		12 606	252	2 379	2 345

1.8.2.2.2. ventilées par types d'action.

En milliers d'euros (classification Eurostat)	VARIATION DES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES ENVIRONNEMENTAUX						DEPENSES D'EXPLOIT.	INVESTISSEMENTS	TOTAL DEPENSES
	01/01/10	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/10	Charges non provisionnées	Dépenses capitalisées	31/12/10
Pré-traitement, traitement et élimination							52	54	106
Mesure et contrôle							171	20	191
Recyclage, valorisation								1 930	1 930
Prévention des pollutions	13 020	1 045	127	1 331		12 606	28	375	117
Totaux	13 020	1 045	127	1 331		12 606	252	2 379	2 345

1.8.3. Données sociales.

1.8.3.1. Les effectifs.

1.8.3.1.1. Effectifs au 31 décembre

	2008	2009	2010
Séché Environnement (maison mère)	27	26	25
Filiales françaises en intégration globale	1 424	1 377	1 464
Sous total périmètre NRE	1 451	1 403	1 489
Filiales françaises en intégration proportionnelle	13	7	7
Filiales étrangères	104	100	99
TOTAL des effectifs du Groupe au 31 décembre	1 568	1 510	1 595

1.8.3.1.2. Effectifs en France

2008			2009			2010		
H	F	T	H	F	T	H	F	T

Les effectifs France à date									
<i>Par catégories</i>									
<i>Parité hommes / femmes</i>	73,8%	26,2%		73,8%	26,2%		75,6%	24,4%	
Cadres	183	75	258	181	74	255	204	73	277
Agents de maîtrise	258	123	381	265	117	382	261	109	370
Employés	123	145	268	109	141	250	140	144	284
Ouvriers	507	37	544	480	36	516	520	38	548
Total effectif au 31.12	1 071	380	1 451	1 035	368	1 403	1 125	364	1 489
En équivalent temps plein	1 068	364	1 432	1 011	344	1 355	1 110	346	1 456
<i>Par type de contrat</i>									
CDI	1 022	357	1 379	1 005	348	1 353	1 076	341	1 417
CDD	49	23	72	30	20	50	49	23	72
Total effectif au 31.12	1 071	380	1 451	1 035	368	1 403	1 125	364	1 489
<i>Proportion CDD / effectif total</i>	4,6%	6,1%	5,0%	2,9%	5,4%	3,6%	4,4%	6,3%	4,9%

Les mouvements de l'année									
<i>Nombre d'embauches</i>									
CDI	83	36	119	28	8	36	59	14	73
CDD	63	34	97	33	13	46	55	20	75
Total	146	70	216	61	21	82	114	34	148
<i>Parité hommes / femmes</i>									
<i>Nombre de départ</i>									
Fin de CDD			54			39			36
Démissions / départ période d'essai			35			18			25
Licenciements			14			23			10
Mutation internes			9			14			11
Retraites et pré-retraites			16			10			13
Autres			1			11			19
Décès			3			1			5
Total			132			116			119
Effectif mensuel moyen	1 067	369	1 436	1 045	366	1 411	1 089	362	1 451

1.8.3.2. Rémunérations.

En 2010, la masse salariale totale brute avec charges salariales patronales s'est élevée à 84,4 millions d'euros contre 81,9 millions d'euros sur 2009, soit une hausse de 1,8 %.

REMUNERATIONS DE L'EFFECTIF PERMANENT 2010 par rapport au plafond annuel de la Sécurité Sociale	Hommes		Femmes		Total	
	Masse Salariale En k€	Eff.	Masse Salariale En k€	Eff.	Masse Salariale En k€	Eff.
≤ 0,6 x Plafond S.S. (≤ 20 585 €)	61	3	164	8	225	11
> 0,6 x Plafond S.S. (> 20 585 €)	5 288	211	1 622	66	6 910	277
> 0,8 x Plafond S.S. (> 27 446 €)	5 734	186	1 732	56	7 466	242
> 1 x Plafond S.S. (> 34 308 €)	5 367	142	1 168	31	6 535	173
> 1,2 x Plafond S.S. (> 41 170 €)	5 075	111	984	21	6 059	132
> 1,5 x Plafond S.S. (> 51 462 €)	1 954	34	346	6	2 300	40
> 1,8 x Plafond S.S. (> 61 754 €)	848	13	257	4	1 105	17
> 2 x Plafond S.S. (> 68 616 €)	2 110	28	306	4	2 416	32
> 2,5 x Plafond S.S. (> 85 770 €)	4 968	39	544	4	5 512	43
	31 406	767	7 123	200	38 529	967

REMUNERATIONS DE L'EFFECTIF PERMANENT 2009 par rapport au plafond annuel de la Sécurité Sociale	Hommes		Femmes		Total	
	Masse Salariale En k€	Eff.	Masse Salariale En k€	Eff.	Masse Salariale En k€	Eff.
≤ 0,6 x Plafond S.S. (≤ 20 585 €)	339	17	153	8	493	25
> 0,6 x Plafond S.S. (> 20 585 €)	5 520	225	1 775	74	7 295	299
> 0,8 x Plafond S.S. (> 27 446 €)	6 706	219	1 835	60	8 542	279
> 1 x Plafond S.S. (> 34 308 €)	5 249	140	924	25	6 173	165
> 1,2 x Plafond S.S. (> 41 170 €)	4 435	99	1 117	25	5 553	124
> 1,5 x Plafond S.S. (> 51 462 €)	1 970	35	330	6	2 301	41
> 1,8 x Plafond S.S. (> 61 754 €)	1 365	21	376	6	1 741	27
> 2 x Plafond S.S. (> 68 616 €)	1 933	26	372	5	2 306	31
> 2,5 x Plafond S.S. (> 85 770 €)	4 598	36	620	5	5 219	41
	32 120	818	7 506	214	39 627	1 032

REMUNERATIONS DE L'EFFECTIF PERMANENT 2008 par rapport au plafond annuel de la Sécurité Sociale	Hommes		Femmes		Total	
	Masse Salariale En k€	Eff.	Masse Salariale En k€	Eff.	Masse Salariale En k€	Eff.
≤ 0,8 x Plafond S.S. (≤ 26 620 €)	4 797	209	1 710	75	6 507	284
> 0,8 x Plafond S.S. (> 26 620 €)	5 831	200	1 920	65	7 751	265
> 1 x Plafond S.S. (> 33 276 €)	5 662	158	788	22	6 451	180
> 1,2 x Plafond S.S. (> 39 931 €)	4 225	97	1 182	28	5 407	125
> 1,5 x Plafond S.S. (> 49 914 €)	3 160	55	749	13	3 910	68
> 2 x Plafond S.S. (> 66 552 €)	6 901	56	576	7	7 477	63
	30 576	775	6 925	210	37 503	985

La ventilation des salaires est donnée pour les salariés sous contrat à durée indéterminée occupés à temps

complet, présents, sans interruption, pendant toute l'année.

1.8.3.3. Autres données sociales.

	2008			H	2009			H	2010		
	H	F	T		F	T	H		F	T	
La représentation du personnel											
<i>Nombre de représentants</i>											
Délégués syndicaux	17	3	20	19	2	21	15	8	23		
Délégués du personnel	39	7	46	37	7	44	19	9	28		
Membres du CHSCT	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	35			37		
Membres du comité d'entreprise	26	13	39	24	8	32	26	22	48		
Membres de comités centraux d'entr.	15	4	19	10	4	14					
Délégations uniques du personnel	24	13	37	20	11	31	32	13	45		
<i>Nombre de reunion de :</i>											
Délégués du personnel			71						41		
Comités d'entreprise			65			17			20		
Comités centraux d'entreprise			10			10					
Délégations uniques du personnel			28			57			58		
<i>Dotations aux comités d'entreprise</i>											
En % de la masse salariale			1,17%			1,46%			1,16%		

Le développement des compétences										
<i>Nombre de stages</i>										
Cadres	172	103	275	91	81	172	144	65	209	
Agents de maîtrise	497	146	643	484	146	630	507	138	645	
Employés	252	122	374	233	74	307	313	82	395	
Ouvriers	683	14	697	507	12	519	456	16	472	
Total	1 604	385	1 989	1 315	313	1 628	1 420	301	1 721	
Parité hommes / femmes	80,6%	19,4%		80,8%	19,2%		82,5%	17,5%		
<i>Nombre d'heures de formation</i>										
Cadres	1 658	1 272	2 930	1 182	1 078	2 260	1 380	599	1 979	
Agents de maîtrise	3 852	1 459	5 311	4 065	2 087	6 152	3 587	1 390	4 977	
Employés	2 095	891	2 986	1 977	447	2 424	1 803	966	2 769	
Ouvriers	7 129	150	7 279	5 864	246	6 110	5 207	190	5 397	
Total	14 734	3 772	18 506	13 088	3 858	16 946	11 977	3 145	15 122	
Parité hommes / femmes	79,6%	20,4%		77,2%	22,8%		79,2%	20,8%		
<i>Répartition des formations (en %)</i>										
Environnement qualité sécurité			56%			58%			62%	
Métiers			18%			20%			15%	
Management communication			5%			8%			11%	
Gestion administration			14%			6%			7%	
Autres			7%			8%			5%	
<i>Dépenses des formations</i>										
En % de la masse salariale			1,79			1,63			1,46	
DIF - H cumulées non utilisées	84 351	26 818	111 169	101 536	30 962	132 498	107 634	31 389	139 023	

Durée et aménagement du temps de travail	2008			2009			2010		
	Fixes	Alternées	Total	Fixes	Alternées	Total	Fixes	Alternées	Total
Effectif travaillant en équipes									
2 équipes	33	133	166	8	115	123	44	121	165
3 équipes	5	77	82	6	52	58		105	105
> 3 équipes	0	202	202	118	96	214	83	112	195
Total	38	412	450	132	263	395	127	338	465
Proportion postés / effectif total			31,0%			28,2%			31,5%
Durée hebdomadaire moyenne	35 heures			35 heures			35 heures		
Heures supplémentaires									
Heures dans l'année			33 950			32 588			31 903
Est / heures totales théoriques			1,3%			1,3%			1,2%
Recours à l'interim									
Effectif moyen éq. Temps plein			158			117			160
Proportion/effectif moyen			10,9%			8,3%			10,8%

	2009	2009	2010
--	------	------	------

Emploi de travailleurs handicapés			
Nombre de handicapés dans Groupe	32 unités bénéficiaires (dont 8 femmes)	32 unités bénéficiaires (dont 8 femmes)	40 unités bénéficiaires (dont 9 femmes)
Sous-traitance avec le secteur protégé (équivalent. emplois)	0,18	1,45	1,89

L'absentéisme			
Taux d'absentéisme Total	5,92%	7,23%	6,75%
Motifs			
Maladie	4,19%	5,08%	4,39%
Accidents du travail et trajet	0,54%	0,59%	0,54%
Maternité	0,67%	0,59%	0,85%
Autres	0,52%	0,97%	0,97%
Taux d'absentéisme hors maternité	5,25%	6,64%	5,90%

Les accidents du travail			
Taux de fréquence (TF1)	21,4	30,5	24,8
Taux de gravité (TG)	0,7	0,9	0,7

1.8.3.4. Emploi et développement régional.

Ayant une couverture nationale à travers des unités de traitement et de stockage dans diverses régions de France, Séché Environnement contribue au développement de ces zones tant par le recrutement local de la majorité de ses salariés (80% habitent à moins de 50 km de leur lieu de travail) que par la création d'emplois.

Le pouvoir d'achat des salariés permet d'alimenter les économies locales. Il en va de

même pour le recours à la sous-traitance pour des activités éloignées du cœur de métier du Groupe (gardiennage, nettoyage, maintenance entre autres). A ces effets directs il convient de sommer les emplois induits, issus des prestations de transport, d'hôtellerie, de restauration auxquelles recourt régulièrement le Groupe. La quantification de ces derniers reste délicate à effectuer.

En dernier lieu, le fait pour une région de disposer, dans sa zone d'influence, d'une unité de traitement de déchets, est un atout dans sa politique d'industrialisation : c'est un élément d'infrastructure indispensable au même titre que la viabilisation des terrains industriels, la disponibilité des utilités (énergie, eau, gaz industriel) ou les raccordements aux réseaux de communication.

1.8.3.5. Relations avec les associations de défense de l'environnement.

Séché Environnement développe son action dans une logique sinon de partenariat du moins de complémentarité avec les grandes organisations non gouvernementales (ONG) actives, en particulier dans le domaine de la défense environnementale et de la préservation de la santé.

Outre ces actions de dialogue permanent avec les associations de défense de l'environnement relativement à l'utilité sociétale du métier du Groupe et de sa manière de l'exercer, Séché Environnement initie également des partenariats ciblés sur des opérations de préservation de la biodiversité autour de ses sites.

Pour son activité et d'une manière générale, Séché Environnement est convaincu que la préservation de la biodiversité sera un enjeu important des prochaines décennies.

L'identification, et l'analyse de la valeur d'un milieu par l'expertise de sa biodiversité, doivent permettre de concilier au plus près la gestion des espaces dits naturels avec ceux à usage industriel ou domestique, principalement dans toutes les activités gourmandes en territoire.

Pour cela il est nécessaire d'identifier les différentes pressions environnementales sur ces territoires y compris en dehors des secteurs ayant un statut de classement Natura 2000, ou de type Parc naturel régional. La biodiversité est au cœur même des activités humaines, sa préservation doit être prise en compte de manière intrinsèque dans toutes les activités humaines, comme il est fait pour l'eau ou l'air issus des procédés industriels.

Eco-compatibilité des végétaux plantés, choix des semences, gestion différenciée des

espaces, restauration de zones humides, sont autant d'éléments qui participent à la préservation de la biodiversité sur les sites du Groupe. Les résultats des suivis, notamment ceux du programme STOC EPS de comptage de l'avifaune avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, démontrent l'efficacité de ces mesures engagées depuis de nombreuses années. S'inscrivant dans une dynamique de progrès continu, d'autres programmes de suivi des écosystèmes sur d'autres groupes de la faune sont en cours de mise en place.

1.8.3.6. Relations avec les partenaires locaux.

Les principaux sites du Groupe étant des établissements classés pour la protection de l'environnement, leur arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter leur impose de réunir sous la houlette de l'administration, des comités locaux d'information et de surveillance. Ces CLIS sont des instances de dialogue tripartites, entre l'industriel, les citoyens (riverains, associations, etc.) et l'administration. A l'occasion de la révision de certains de ces arrêtés préfectoraux, les dossiers complets d'impact sont tenus à la disposition des populations, un dialogue est engagé au quotidien, et des réunions publiques permettent de répondre aux questions des parties intéressées.

Par ailleurs, le Groupe assure l'ouverture de ses sites aux clients, élus, riverains, associations et écoliers. Les visiteurs sont invités à découvrir les moyens mis en œuvre ainsi que les actions concrètes menées en vue de protéger la santé, l'environnement en général, et la biodiversité sur les sites de stockage en particulier, car situés en zones rurales, ce sont eux qui s'y prêtent le mieux.

Enfin, le Groupe développe quelques relations privilégiées avec des établissements d'enseignements supérieurs dans un cadre d'échanges industrie/universités.

1.8.4. Management de l'environnement, de la santé et de la sécurité

1.8.4.1. La maîtrise des risques.

Le système de management des risques est uniformisé à l'échelle du Groupe dans sa globalité, tant pour les structures agissant dans les domaines du tri, du traitement jusqu'au stockage des déchets en France ou les interventions de dépollution comme de prestations de service au sein des entreprises clientes. Il englobe les effectifs permanents de l'entreprise et ceux des entreprises sous-traitantes qui peuvent être amenées à intervenir

sur les sites.

Cette maîtrise des risques s'opère à plusieurs niveaux :

- Une maîtrise des arrivages de déchets sur les sites au travers de procédures d'acceptation des déchets très strictes et plus particulièrement renforcées pour les déchets industriels dangereux assurant identification rigoureuse, adéquation des prises en charge et traçabilité parfaite ; on soulignera ainsi, le rôle clé de toute la chaîne d'information à commencer par la prise d'échantillon pour l'acceptation préalable en passant par la caractérisation des composés au sein de nos laboratoires propres.
- Une maîtrise opérationnelle des procédés associée à une analyse systématique des risques au poste de travail, se traduisant par la mise en place de périmètres et de protocoles de sécurité adaptés comme par le choix impératif des équipements de protection individuels et collectifs. Au sein de chaque unité, le document unique de prévention des risques au poste de travail, est régulièrement revu et enrichi, les procédures et modes opératoires sont alimentés des retours d'expérience. Les sites classés « SEVESO 2 » dont Speichim Processing à Saint-Vulbas font l'objet d'un système de gestion de la sécurité (SGS) conforme aux exigences réglementaires dont les principes sont repris ou déclinés pour d'autres situations au sein du Groupe.
- Une qualification et un professionnalisme des opérateurs au travers de la gestion des parcours de formation des salariés, « l'accueil sécurité » systématique de tous les nouveaux opérateurs, la mobilisation régulière de tous les échelons hiérarchiques dans le cadre des quarts d'heure ou des visites de sécurité.
- Des systèmes de management Qualité, Environnement et Sécurité certifiés pour tous les sites et domaines d'activité, A la fin de l'année 2010 en France, le Groupe disposait de :
 - 8 certifications « Système de Management Intégré » : ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 (dont 1 multi sites : 2)
 - 18 sites ISO 14001 (dont 8 en SMI et 2 sites en multi sites)
 - 14 sites OHSAS 18001 (dont 8 en SMI et 2 sites en multi sites)
 - 15 sites ISO 9001 (dont 8 en SMI et 2 sites en multi sites)
 - 1 certification MASE pour les interventions et travaux extérieurs

Ces systèmes induisent un « pilotage » des opérations à l'aide d'audits, d'indicateurs,

d'objectifs et de plans de progrès. Certains de ces indicateurs sont consolidés au niveau national et alimentent un programme pluriannuel de progrès et de maîtrise des risques, de mutualisation des expériences en matière de contrôle et de prévention, de groupes de travail ou d'interventions d'experts externes.

- Des méthodologies en cours de déploiement en vue de mieux caractériser les impacts éventuels des activités tant en ce qui concerne la surveillance écologique qu'aujourd'hui les bilans carbone, l'efficacité énergétique ou les analyses de cycles de vie.
- Des échanges réguliers et ouverts avec toutes les parties prenantes : salariés, clients, voisinage, administration, élus, associations, universitaires ...

1.8.4.2. Le respect strict de la réglementation et l'actualisation des bonnes pratiques et des savoirs faire

Dans tous les métiers de Séché Environnement, la maîtrise de la conformité réglementaire reste un préalable. Elle doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion et d'une mise à jour technique. C'est la raison pour laquelle, le Groupe s'appuie :

- Sur une veille réglementaire permanente et un accès permanent et exhaustif à ce type d'informations sous format électronique.
- Sur le renforcement et le couplage de la veille réglementaire avec la veille normative et technique : Meilleures Technologies Disponibles (MTD), BREF ...
- Sur la participation à des groupes de travail au niveau professionnel en vue d'anticiper les évolutions réglementaires et techniques;
- Sur des audits réglementaires récurrents, effectués par des agents spécialement formés à la bonne application des règles et à l'identification d'éventuelles non-conformités ;
- Sur des actions correctrices, le cas échéant, dans les plus brefs délais.

1.8.4.3. La réduction des impacts et plus particulièrement en cas d'événements accidentels.

Les sites et leurs dispositifs de sécurité sont régulièrement soumis à plusieurs scénarios. Ainsi ont été définies et améliorées les organisations permettant de protéger le personnel, les populations et l'environnement lors d'accidents. Suivant la taille du site et la réglementation applicable, ces dispositifs s'appellent « plan interne de secours », « plan

ETARE », « POI » (plan d'opération interne) et/ou PPI (plan particulier d'intervention). Plusieurs exercices d'alerte ont été réalisés en 2010 pour tester la pertinence et l'efficacité des procédures, ainsi que leur bonne appropriation par les personnes concernées.

Afin de préserver l'outil industriel, des moyens de lutte contre l'incendie en particulier sont présents sur tous les sites. Ces moyens sont audités périodiquement par les experts des assurances et des programmes d'amélioration permanente sont mis en œuvre. Le respect des zonages des sites, telles les zones « ATEX », est également régulièrement vérifié.

1.9. Affectation et répartition du résultat

1.9.1. Proposition d'affectation du résultat

Dans les résolutions qui sont soumises à votre approbation, il vous est demandé d'approuver les comptes de l'exercice 2010 et après avoir constaté l'existence d'un bénéfice de 42 900 876,87 euros de décider l'affectation et la répartition suivante proposée par le Conseil d'administration :

- distribution de la somme de 11 225 331 euros ;
- affectation de 31 675 545,87 euros au compte report à nouveau.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouverait ainsi fixé à 1,30 euro par action. Ce dividende ouvre droit, pour les personnes physiques, à la réduction de 40% soit 0,52 euro par action. Le dividende pourrait être mis en paiement à compter du 10 juin 2011.

1.9.2. Dividendes

1.9.2.1. Paiement des dividendes

Le paiement des dividendes se fait annuellement à l'époque et aux lieux fixés par l'Assemblée générale dans le délai de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Aucune répétition des dividendes ne peut-être exigée des actionnaires, hors le cas de distribution de dividendes fictifs ou d'intérêts fixes ou intercalaires qui sont interdits par la loi.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'état.

1.9.2.2. Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons ci-après le montant des dividendes par action mis en distribution au titre des trois exercices précédents et de l'abattement correspondant :

Exercice	Dividende	Eligible à la réfaction
2007	1,30 €	40%
2008	1,30 €	40%
2009	1,30 €	40%

Tableau des résultats des 5 derniers exercices

(en euros)	2006	2007	2008	2009	2010
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	1 607 692	1 726 974	1 726 974	1 726 974	1 726 974
Nombre d'actions ordinaires existantes	8 038 462	8 634 870	8 634 870	8 634 870	8 634 870
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	14 948 184	15 552 357	14 723 434	13 156 722	14 683 448
Bénéfices avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	25 582 856	19 613 853	35 918 789	39 431 380	41 316 461
Impôts sur les bénéfices	319 857	(2 568 183)	(1 100 429)	748 062	2 583 433
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Bénéfices après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	73 727 408	21 133 479	32 953 609	39 959 705	42 900 877
Montant des bénéfices distribués ⁽¹⁾	11 225 331	11 225 331	11 225 331	11 225 331	11 225 331
Résultat des opérations par action					
Bénéfices après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	3,14	2,57	4,29	4,48	4,49
Bénéfices après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	9,17	2,45	3,82	4,63	4,97
Dividende versé (1)	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Avoir fiscal / abattement	0,52	0,52	0,52	0,52	0,52
Personnel					
Nombre de salariés	45	48	42	25	25
Montant de la masse salariale	3 704 533	3 564 078	4 038 791	2 768 212	2 592 260
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 499 245	1 519 719	1 581 229	1 101 746	1 054 263

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale